

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. 11a 54

PRIX DES ABONNEMENTS
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

Journal politique, religieux, social

NOUVELLES DU JOUR

La réforme de la constitution autrichienne.

Une innovation fiscale en France.

La détresse de la Tunisie et son résident.

Des instituteurs redressent des instituteurs.

Le dictateur autrichien, M. Dollfuss, prépare une réforme constitutionnelle qui aura pour effet l'institution de l'Etat fédéraliste corporatif.

Les corporations formeront une assemblée représentative qui élaborera la législation économique.

Tous les autres domaines de la législation ressortiront à une Chambre dite Maison du peuple (*Volkshaus*).

Les provinces constitueront, de leur côté, une Chambre des Etats.

Ces trois organismes législatifs seraient appelés à délibérer en commun, sur les affaires d'intérêt capital.

En ce qui concerne le régime corporatif, il serait organisé comme suit :

Chaque profession aura son syndicat d'ouvriers et de patrons. Les syndicats seront représentés selon un mode électoral à régler dans des Chambres syndicales envoyant elles-mêmes les délégués à la Chambre des corporations (*Ständehaus*).

Quant à la nomination du parlement national (*Volkshaus*), elle ne se ferait plus au suffrage universel pur et simple ; le droit de vote serait proportionné à la valeur sociale du citoyen. Cette valeur sociale sera appréciée d'après certains critères : famille, qualités intellectuelles et morales, etc., à l'exclusion du critère fiscal. On ne veut pas ressusciter le cens électoral.

Le gouvernement français médite une innovation fiscale dont l'annonce fait pousser les hauts cris aux journaux.

Tous les possesseurs de valeurs mobilières devraient payer, en encaissant leurs coupons, un pourcentage de la valeur de ces derniers à titre d'avance sur leurs impôts. Puis, chaque année, le contribuable devrait verser ou se faire restituer la différence en plus ou en moins, entre le chiffre de sa feuille d'impôts et le total des retenues pratiquées sur les encaissements de coupons. Les journaux critiquent vivement ce système. Ils lui reprochent de faire payer par le contribuable des sommes arbitraires, quitte à les récupérer après de fastidieuses démarches, et secondement de discréditer les valeurs françaises, seules assujetties au précompte, au profit des valeurs étrangères.

« Sous prétexte d'atteindre quelques fraudeurs, dit le *Matin*, on tracasserait des milliers d'honnêtes gens et on ferait avancer à des dizaines de milliers de petits porteurs des sommes d'argent qu'ils n'ont pas, en fin de compte, à payer. La totalité des bénéfices du « précompte » n'égalerait pas la dixième partie de ses méfaits. »

La Tunisie a un résident général dont elle est, jusqu'ici, fort contente. En arrivant à Tunis, il y a deux mois, ce nouveau résident général, M. Peyrouton, a fait des déclarations qui ont surpris et ravi les auditeurs. Il leur a dit que, si, à Paris, il ne recevait pas satisfaction aux demandes légitimes qu'il avait formulées, en faveur de la Tunisie, il avait la ferme intention de réclamer son changement de poste, parce qu'il estimait qu'un chef qui ne peut remédier aux difficultés qu'il rencontre, n'a qu'une chose à faire : demander un autre emploi.

Nous ne savons pas ce que M. Peyrouton a demandé et obtenu du gouvernement de la métropole, et nous doutons que ce qu'il faudrait à la Tunisie, Paris puisse le lui donner. Les récoltes des céréales ont été, cette année-ci, très inférieures à la moyenne de l'année dernière. Les oliviers fourniront un rendement satisfaisant, mais le prix de l'huile d'olive est trop bas pour récompenser les efforts des

producteurs. Les colons qui ont cultivé la vigne ont réussi, mais leurs caves sont encombrées de vins qu'ils ne peuvent pas vendre.

Les statistiques du commerce montrent que les importations et les exportations tunisiennes sont en hausse, si l'on ne considère que les rapports commerciaux entre la Tunisie et la France ; mais les conclusions qu'on en peut tirer en faveur d'une amélioration sont plutôt trompeuses, car, si la Tunisie a expédié en France plus de marchandises, c'est que les autres pays lui étaient fermés et, si la France a placé un bon nombre de produits en Tunisie, c'est parce que les exportateurs français avaient fait aux commerçants tunisiens des crédits à longs termes, auxquels ceux des autres pays ne voulaient plus consentir.

Ces causes de malaise économique sont trop profondes pour que M. Peyrouton obtienne de son gouvernement les mesures qui pourraient y remédier. Il faudrait des crédits considérables, et les Chambres françaises ne les voteront pas.

Dans une tournée qu'il vient d'entreprendre pour visiter les principales provinces de Tunisie, M. Peyrouton a dit tout l'intérêt que le gouvernement portait à l'agriculture, mais il n'a pas répété qu'il demanderait son changement de poste si les secours de la métropole n'arrivaient pas promptement au palais de la Résidence.

Les insolentes déclarations du congrès des instituteurs français syndicalistes et socialistes ont provoqué une réplique remarquable de la part de l'Union nationale des membres de l'enseignement public, dont le comité avait affirmé la nécessité de faire connaître au public son attitude sur les questions agitées par leurs collègues socialistes.

Au sujet de la grève dont ces derniers faisaient la menace au gouvernement, la déclaration dit qu'une grève des membres de l'enseignement est illégale sans conteste, car « il n'appartient pas aux éducateurs, chargés d'enseigner le respect de la loi, de donner l'exemple de se dresser contre elle ».

Au sujet du patriotisme, l'Union nationale est encore plus affirmative : « Il ne saurait être question, dit-elle, ni pour les individus ni pour les groupes politiques de contester le devoir patriotique. »

Ensuite l'Union nationale fait aux instituteurs syndiqués et insubordonnés une leçon pratique : « Nul n'est forcé d'être instituteur ou professeur. Ceux qui aspirent à le devenir doivent savoir à quoi ils s'engagent. S'ils n'admettent pas les bases de l'enseignement moral et civique qu'ils seront appelés à donner, ils n'ont qu'à choisir une autre profession. »

Le malheur est que l'Union nationale des instituteurs ne groupe qu'une petite minorité du personnel enseignant. Cependant, on sait que son point de vue est adopté par un bon nombre d'instituteurs qui ont été enrégimentés dans l'organisation socialiste. L'intérêt du gouvernement français serait de soutenir efficacement cette Union nationale, qui a un bon esprit et fait de bonne besogne. A cet effet, il suffirait que l'Université, c'est-à-dire, les maîtres du haut enseignement, à commencer par le ministre de l'éducation nationale, se donnassent le souci de ne nommer aux postes officiels que des instituteurs amis de l'ordre. Or, on sait que, par une vieille tradition libérale, l'Université française ne se préoccupe que d'instruire et qu'elle tolère l'expression de toutes les théories malsaines. Cet absurde libéralisme a conduit à un enseignement neutre et athée, et il empêche encore aujourd'hui que le gouvernement n'opère une réaction vigoureuse et ne restaure les principes qui seraient le salut du pays.

L'Europe sur un volcan

Allons-nous avoir encore une fois la guerre ?

Les alarmistes par tempérament en sont certains. Les optimistes incorrigibles leur répondent que, si fous que soient les hommes, ils ne sont pas ennemis d'eux-mêmes au point de songer de nouveau à s'entre-tuer quand ils ont encore le souvenir des affreux sacrifices de vies humaines qu'a coûtés la longue aventure de 1914.

Il ne faut pas répandre l'effroi dans les esprits ébranlés déjà par tant de secousses économiques et morales. Il ne faut pas croire davantage ceux qui vous assurent que les orages accumulés actuellement sur le monde se dissiperont par enchantement, par le simple calcul que l'agresseur éventuel risquerait fort de perdre la partie et que, pour ce motif, il hésiterait encore longtemps à l'engager.

En réalité, personne ne peut promettre la sécurité en considérant l'état de tension où se trouve la politique mondiale. Malgré le désir qu'ont toutes les nations de voir leurs revendications aboutir par la voie pacifique, il faut craindre des sommations qui déchaîneraient la guerre.

Les affirmations de paix sont bonnes à recueillir, mais elles ne peuvent créer la confiance, parce que ceux qui les prononcent ne sont pas nécessairement ceux dont la paix dépend, ou aussi parce que ce peuvent être des affirmations menteuses. Il y a peu de guerres qui n'aient pas été précédées de solennelles déclarations de paix.

L'erreur est de croire qu'une offensive, avant d'être déterminée, a besoin d'être longuement préparée et que cela est d'autant plus indiqué que les méthodes actuelles de combat nécessiteraient des études multiples pour les états-majors et une infinité de précautions dans les différents services techniques et administratifs. Ces calculs sont indispensables pour vaincre, mais non pas simplement pour se jeter dans la mêlée.

Une fureur de combat peut être excitée par le chauvinisme national et les hostilités peuvent éclater contre le gré même des fomentateurs de ce nationalisme aigu. A force de jouer avec le feu, on risque de n'être plus maître de l'incendie.

Un des facteurs de l'humeur guerrière est assurément la persuasion d'avoir trouvé, dans des engins nouveaux, des gages certains de la victoire. A l'heure où la science de la destruction est poussée si loin, où des laboratoires nombreux ont peut-être déjà confectionné des bombes et des gaz asphyxiants qui seraient semés par une multitude d'avions, il n'est pas interdit de penser que cette supériorité agit sur l'esprit des dirigeants belliqueux et les incite à ne pas craindre de prononcer le grand « Lâchez tout ».

Enfin, ce qui est capable de déclencher l'offensive universellement redoutée, c'est que le pays qui ouvrira les feux soudainement et mènera les opérations rapidement en aura le bénéfice immédiat. Il transportera le théâtre de la mêlée au delà de ses frontières et pourra faire une avance considérable en pays ennemi, bouleverser le plan de mobilisation de l'adversaire et en tout cas prendre des positions très fortes avant que cette mobilisation ait pu produire ses premiers effets. L'avantage est à qui surprend.

L'expérience de la dernière guerre a prouvé que des alliés, si précis que soit leur but, n'arrivent que difficilement à établir entre eux la coordination nécessaire et à accepter l'unité de commandement. Bien supérieurs en ressources par l'appoint qui allait leur arriver d'autres nations, les Français et les Anglais ont failli succomber même après la victoire de la Marne parce qu'ils manquaient d'entente stratégique et tactique, qu'ils ne marchaient pas sous l'impulsion d'une seule volonté. Rien ne dit qu'une semblable fatalité ne se présentera pas de nouveau.

Ces raisonnements et ces réflexions viennent naturellement à l'esprit des Suisses qui s'inquiètent à juste titre du plan militaire qu'on a esquissé, ces temps derniers, d'une pénétration des armées allemandes au sud du Jura pour prendre à revers les armées françaises.

Que l'Allemagne n'ait pas de telles intentions, c'est une assurance que nous enregistrons avec plaisir, venant des chefs hitlériens. Mais nous ne nous endormirons pas dans ces bonnes pensées. L'invasion de la Suisse pourrait être tout à coup une manœuvre dans l'intérêt de l'Allemagne, sans que celle-ci l'eût préparée ou même préméditée ; le souci de notre indépendance et l'orgueil de notre honneur national nous commandent d'en ruiner la possibilité. Sans animosité contre l'Allemagne, nous songeons cependant à nous fortifier du côté du Rhin et à donner à notre armée les moyens de combat dont elle manque : chars d'assaut, nombre suffisant d'avions, artillerie et mitrailleuses au service de notre infanterie. Nous nous remettons à notre Conseil fédéral et à notre état-major du soin de pourvoir à notre défense.

C'est avec une grande tristesse que nous écrivons sur ce sujet, dont, après 1918, nous pensions que nous n'aurions plus à nous occuper.

Mais, même depuis le traité de Versailles, depuis tous les accords politiques conclus, depuis les sessions de la Société des Nations, depuis les conférences de désarmement, non seulement le péril de conflagration existe, et encore augmenté, La plupart des hommes de bonne volonté qui travaillent à la paix de l'Europe reconnaissent qu'ils en sont plus loin que jamais. Ne leur jetons pas la pierre. Ils luttent contre une force obscure qui a toujours produit des querelles entre peuples et qui, une fois de plus, rend vains les efforts des amis sincères de la paix. Cette force, c'est l'égoïsme sur le terrain international. On ne veut pas se contenter de la situation créée par la destinée. Au lieu de chercher à vivre en bons rapports avec ses voisins, on veut les dominer pour être seul à commander.

Cette ambition, qui a été le souverain défaut qui a ruiné les entreprises de tous les conquérants, frappe aujourd'hui une Europe appauvrie et besogneuse qui ne parvient pas à sortir de ses embarras économiques. A cette détresse vient s'ajouter une oppression créée par le nouveau danger de guerre.

Ces jours-ci, à Genève, sont réunis encore une fois les délégués à la conférence du désarmement. Nous souhaitons que, devant un péril toujours accru, la plupart d'entre eux mettent à la base de leurs délibérations ce mot d'ordre : « Nous ne voulons pas de guerre ! »

La guerre n'est indiquée pour personne ; on ne nie à aucun pays ses droits essentiels. Il faut que cela soit dit et reconnu. Le désarmement avec la sécurité pour tous, tel est le but à atteindre. Ce désir est assez légitime pour qu'une majorité d'Etats résolue puisse en imposer la réalisation.

Si les délégués à la conférence du désarmement quittent Genève sans avoir réussi à faire prévaloir définitivement la paix, ceux qui seraient tentés de la troubler seraient encouragés dans leurs mauvais desseins, et nous connaîtrions en Europe les nouvelles angoisses d'une lutte à mort qui nous livrerait à une misère atroce et insurmontable.

Dieu, dont les lois sont continuellement violées, permet, pour notre punition, que les hommes se déchirent entre eux et que, assoiffés de bonheur, ils fassent tout ce qui les rendra encore plus malheureux. L'histoire nous montre dans ses vicissitudes les épouvantables effets de l'aveuglement des peuples. Si l'Europe éclairée, toujours à l'affût du progrès, ne sait pas reconnaître qu'elle marche à rebours, nous nous trouverons bientôt dans cette période de guerre universelle qui annonce la fin des temps.

La session fédérale

Conseil national

Séance du 13 octobre

Les divergences sur le programme financier

La commission propose d'abandonner l'exception fiscale en faveur du cidre doux, comme les Etats, et de maintenir son texte au sujet de la non répercussion de l'impôt vinicole sur les producteurs.

M. Musy propose d'adhérer aux Etats pour le cidre doux et de maintenir la décision au sujet des producteurs.

L'adhésion aux Etats pour le cidre doux est voté par 72 voix contre 55.

M. Schmid, socialiste, propose l'adhésion aux Etats au sujet des producteurs.

M. Bujard recommande le maintien du texte du Conseil national.

Le maintien de la décision est voté à une forte majorité.

La disposition invitant le Conseil fédéral à étudier la réintroduction du monopole du blé a été transformée en postulat du Conseil national par le Conseil des Etats.

M. Huggler (Berne), socialiste, demande au Conseil national de maintenir sa formule.

L'adhésion aux Etats est votée à une grande majorité.

Les autres divergences, portant sur des questions de forme, sont liquidées par adhésion aux Etats.

La loi sur la protection de l'ordre public est acceptée en vote final par 90 voix contre 28.

La séance est suspendue jusqu'à 11 heures.

A la reprise, on annonce que le Conseil des Etats a adhéré aux décisions du Conseil national au sujet du programme financier.

Le président de la commission propose que le vote final se fasse sous réserve du transfert du projet à la commission de rédaction.

M. Schmid, socialiste, s'oppose à cette procédure et propose d'ajourner le vote final.

Cette proposition est repoussée par 76 voix contre 39.

On procède au vote final. Le programme financier est adopté par 85 voix contre 27. Quelques députés romands s'abstiennent.

La séance est levée à 11 h. 15.

Conseil des Etats

Séance du 13 octobre

Sur rapport de M. Bosset, la garantie fédérale est accordée à la révision constitutionnelle de Genève du 1^{er} juillet 1933.

M. Ochser (Schwytz) fait rapport sur le crédit de 20 millions pour la reconstitution des réserves du matériel militaire et l'exécution de travaux de chômage. Il recommande l'adoption de ce projet avec les précisions qu'y a apportées le Conseil national.

M. Mouttet (Berne) appuie cette proposition en citant un article qui vient de paraître dans l'Action française et dont l'auteur dit que la France pourrait un jour se voir dans l'obligation de défendre la neutralité suisse sur le Rhin.

L'orateur aurait voulu que le message du Conseil fédéral contint des indications sur les moyens de protection de la population civile contre la guerre chimique.

M. Minger rappelle que, à la fin de l'année, l'armée disposera de 70,000 masques contre les gaz. Pour la population civile, la meilleure protection contre la guerre chimique sont les avions. M. Minger tient à préciser que le projet actuellement soumis au parlement n'a absolument rien à voir avec les articles parus dans la presse étrangère.

Mais ces articles prouvent tout l'intérêt que les militaires, à l'étranger, portent à la question de notre défense nationale.

Nous avons la ferme volonté de vivre en paix avec tous nos voisins, mais nous sommes tout aussi décidés à défendre notre indépendance et notre neutralité.

Le crédit est ensuite voté.

On discute le prix d'achat du blé indigène, de la récolte 1933.

La majorité de la commission propose 35 fr. ; la minorité veut le maintenir à 37 francs.

M. Züst (Lucerne) propose 36 francs.

C'est la proposition de la majorité (35 francs) qui l'emporte au vote.

Le point de vue de la minorité a été défendu par MM. Chamorel (Vaud), Moser (Berne) et Savoy.

Les divergences sur le programme financier sont liquidées sans discussion par adhésion au Conseil national.

En votation finale, le Conseil adopte, par toutes les voix contre celle de M. Klœti (Zurich), la loi sur la protection de l'ordre public.

Les divergences dans la loi sur les grands bazars ayant été liquidées, ce projet est adopté en votation finale par toutes les voix contre une (Klœti) de même que les droits sur le café et le thé et, à l'unanimité, l'arrêté sur les restrictions d'importation.

Le programme financier est voté définitivement par 29 voix contre une et quelques abstentions.

Séance levée.

Le programme financier voté !

On nous écrit de Berne :

La journée de vendredi restera fameuse dans les annales parlementaires. Le vote du programme financier est un fait de haute importance politique et financière. Les socialistes mêmes se sont ralliés en partie au projet. Ni les anathèmes contre la nature anticonstitutionnelle de l'arrêté, ni les vociférations contre le caractère prétendu « bourgeois » et « réactionnaire » des mesures proposées n'ont pu détourner les chefs socialistes qui ont le sentiment du devoir de voter le projet. Tant pis pour les autres, qui ont déserté la salle au moment du vote ou qui ont cru devoir repousser une loi de salut pour les ouvriers chômeurs et pour les finances publiques.

Felix culpa, peut-on dire aujourd'hui, si l'on se range au point de vue de ceux qui ont considéré le projet isolé de réduction des traitements comme une erreur tactique. Le rejet de la loi, le 28 mai, nous a valu une œuvre complète. Complet aussi, le succès de M. Musy, chef du Département des finances, et bien mérité. L'effort accompli a été énorme. Il méritait d'être victorieux.

La collaboration des partis nationaux a été étroite, grâce, en particulier, à l'entregent et à l'excellente collaboration de MM. Schüpbach et Walther, qui ont été sur le qui-vive depuis six semaines, depuis le premier contact à Interlaken jusqu'à la votation finale, hier, à Berne. Le Conseil fédéral aura une mission bien lourde ces temps prochains. Il s'agit de l'exécution du programme, dans ses multiples dispositions, pour en assurer le rendement dès le 1^{er} janvier. Dans l'intérêt de notre existence économique, dans l'intérêt du franc suisse, dans l'intérêt de la Confédération, on forme le vœu ardent que le gouvernement et le parlement, autorisés par l'opinion publique, obtiennent le plein effet de ce geste héroïque.

SEMAINE SUISSE

21 octobre au 4 novembre

Cette traditionnelle quinzaine de propagande en faveur du travail suisse et de ses produits est actuellement en pleine préparation. Dans toute la Suisse, les comités cantonaux, régionaux et locaux, chargés de son organisation ont entrepris leur tâche selon les instructions du Secrétariat général de l'association de propagande « Semaine suisse », à Soleure. La manifestation de cette année est organisée en vue de la défense économique du pays ; car, comme toujours et en toutes circonstances, la solidarité nationale et l'entraide entre compatriotes constituent les meilleures armes défensives de la Suisse contre les dangers qui la menacent. Or, nous sommes en état de guerre économique et notre devise nationale : Un pour tous, tous pour un, doit dicter notre attitude dans cette lutte présente comme dans celle du passé.

Il n'est personne pour nier que, en Suisse, la production du pays, industrielle, artisanale et agricole, ne jouit pas de la considération à laquelle elle a droit et de la préférence dont elle devrait légitimement bénéficier. On connaît souvent mieux, hors de nos frontières que chez nous le produit suisse, produit de qualité. C'était sans importance, peut-être, lorsque nos exportations n'avaient pas à souffrir de la crise terrible qui les paralyse actuellement ; mais il eût mieux valu, certes, que la production suisse possédât alors déjà des débouchés normalement suffisants dans notre pays pour assurer en quelque sorte à nos entreprises un fonds de roulement national. Or, il est certain que la concurrence étrangère est démesurée chez nous et ne correspond — notre balance commerciale le prouve — absolument pas à une situation simplement normale.

Faire mieux connaître et apprécier en Suisse les produits du travail suisse est une nécessité même en temps de paix économique, tant notre pays, plus que tout autre, est exposé à la pénétration étrangère ; mais actuellement cette nécessité est impérieuse et les effets pratiques d'une telle propagande sont à coup sûr un des facteurs les plus importants de la lutte contre le marasme des affaires et le chômage. Car, plus les produits suisses trouveront à s'écouler chez nous, moins les mesures extraordinaires de protection seront indispensables en sorte que le commerce avec l'étranger pourra reprendre peu à peu.

La « Semaine suisse » de 1933 doit connaître, comme d'ailleurs ses précédentes, un succès grandissant. Que tous, producteurs de l'industrie, des arts et métiers et de l'agriculture, commerçants surtout, et consommateurs enfin, fassent l'effort qui leur est demandé ; qu'ils accueillent en Suisses conscients de l'union nécessaire en ces temps difficiles, les représentants des comités de la Semaine suisse, qui viendront solliciter leur participation. Que chacun « fasse sa part », comme l'on dit aujourd'hui aux Etats-Unis, et l'élan de solidarité nationale sera donné, dont les effets dureront pour le plus grand bien du pays.

La circulation au Simplon

On nous écrit :

La circulation sur la route du Simplon, qui avait été interrompue par un éboulement de rochers, a déjà pu être rétablie jeudi soir. Ainsi les automobilistes peuvent de nouveau franchir le col, pour autant, naturellement, que les chutes de neige ne l'obstruent pas.

Par contre, ensuite de la chute d'un câble électrique dans le tunnel du Simplon, au kilo-

mètre 14, le train 143, quittant Domodossola à 16 h. 34, a dû, hier, rester en panne pendant plus d'une heure dans le grand souterrain.

Cet incident n'a pas manqué de causer quelque frayeur aux voyageurs au moment de la rupture, en raison du fracas causé par le courant dévié sur la toiture des wagons. On parlait de tremblement de terre ; le train dut être remorqué par une locomotive à vapeur, en attendant la remise en place du câble électrique.

La politique extérieure de la Suisse

Dans un discours très applaudi qu'il a prononcé à l'occasion de l'assemblée générale de la Société cantonale bernoise du commerce et de l'industrie, M. Stucki, directeur de la division du commerce au Département fédéral de l'économie publique, a parlé des « relations internationales et des règlements dans le trafic des marchandises et des paiements ». Toute la question peut se résumer, comme l'a dit M. Stucki au début de sa conférence, dans le mot « trafic de compensation ».

La Suisse, poursuit une politique de compensation, depuis le printemps de l'année 1932, lorsqu'elle commença à mettre les importations au service des exportations. Jusqu'à la conférence économique mondiale de Londres, elle fut l'un des rares pays à ne pratiquer cette politique qu'avec modération. Etant donnée l'issue de la conférence économique mondiale, cette méthode doit avoir aujourd'hui une application plus étendue.

En dehors de deux résultats positifs pour ce qui nous concerne, à savoir la formation par la France, l'Italie, la Suisse, la Hollande, la Belgique et la Pologne de ce qu'on a appelé le bloc de l'or, et la conclusion de la convention internationale des céréales, laquelle n'a toutefois pas encore fait sentir ses effets, la conférence de Londres a abouti à un résultat nettement négatif. Elle a radicalement détruit les illusions de ceux qui supposaient qu'il serait possible, en dépit de la diversité absolue des conditions économiques, financières, monétaires et politiques, de mettre de l'ordre dans le chaos actuel par le moyen d'un accord multi-latéral. Cette constatation nous oblige à regarder en face et de sang-froid les réalités.

La conférence de Londres a montré clairement aussi que les dettes internationales ne peuvent être amorties que par des livraisons de marchandises ou des prestations en travail, lorsque l'or fait défaut, et aussi que l'application intégrale du principe de la nation la plus favorisée n'est aujourd'hui plus possible parce que les désavantages de cette clause surpassent largement les avantages.

En période de crise, nous ne pouvons pas traiter un Etat resté fidèle à l'étalon-or et aux principes d'une saine pratique commerciale et qui, comme nous, possède un fort pouvoir d'achat, de la même manière qu'un Etat possédant une monnaie dépréciée, ayant introduit le contrôle des devises, ayant établi de hautes barrières douanières et n'étant d'ailleurs nullement en mesure d'acheter nos produits de qualité. La Suisse n'a aucune raison de continuer à supporter les effets négatifs de la clause de la nation la plus favorisée, parce qu'elle est un bon acheteur. L'abandon du principe de la nation la plus favorisée est regrettable, parce qu'il crée l'insécurité dans le commerce mondial, mais, néanmoins, il est le seul moyen permettant de pratiquer une politique de compensation.

L'Etat a le devoir de veiller à l'équilibre financier. Mais l'établissement de l'équilibre budgétaire dépend de plus en plus de l'ensemble des relations entre les Etats.

La Suisse poursuit maintenant une politique de compensation. Ses formes sont très différentes. Quelques pays ont encore dans leurs relations économiques avec nous des conditions quelque peu normales, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de prendre des mesures à leur égard. Ces pays sont généralement ceux qui sont restés fidèles à l'étalon-or. La situation est bien différente lorsqu'il s'agit de pays à monnaie fortement dépréciée, de pays où des actions de consolidation de la monnaie ont été entreprises, etc. Là, nous devons nous préoccuper que nos achats dans ces pays servent en premier lieu au paiement de nos exportations. Dans certains cas, la méthode des contingentements permet d'établir une balance des paiements satisfaisante. Dans d'autres cas, des garanties en matière de devises sont encore nécessaires. Et si ces moyens ne suffisent pas, le règlement doit intervenir par la voie du clearing. C'est un système qui, en lui-même, n'est guère satisfaisant, mais, grâce à lui, on a pu, ces derniers temps, faire rentrer en Suisse 50 millions de francs que nous n'aurions vraisemblablement pas eus autrement.

M. Stucki a illustré ensuite les différents avantages et désavantages du système des compensations. Il a souligné que, grâce aux mesures prises, il a été possible de maintenir les exportations du premier semestre de l'année 1933 à peu près au même niveau que l'année précédente, alors que les exportations de la plupart des autres pays ont diminué. D'autre part, les importations ont pu être restreintes dans une certaine limite, de sorte que, déjà pour le premier semestre, l'amélioration de la balance commerciale est de près de 100 millions de francs. Il s'agit de considérer soigneusement, pour chaque pays, si les avantages sont pour nous plus grands que les désavantages. D'ailleurs, étant donnée la

diversité des conditions, des erreurs ne sont pas exclues. Si l'on pèse soigneusement le pour et le contre, on sera de l'avis du Conseil fédéral et de l'assemblée fédérale que les avantages l'emportent et qu'il n'y a rien de mieux à faire que de poursuivre la politique suivie jusqu'ici.

En ce qui concerne les relations avec l'Allemagne, M. Stucki a dit que les pourparlers seront repris la semaine prochaine. La Suisse ne peut admettre qu'elle soit, elle, bon client de l'Allemagne, traitée comme tous les autres et comme tous les mauvais clients. Un règlement bilatéral doit donc intervenir avec l'Allemagne, règlement qui tienne compte de la situation spéciale de la Suisse.

Le chef de la division du commerce du Département de l'économie publique est convaincu, maintenant que l'équilibre du budget fédéral est rétabli, qu'aucun danger sérieux ne menace pour longtemps le franc suisse et l'économie suisse.

La corporation à Genève

Hier soir, vendredi, a eu lieu à la Salle centrale, à Genève, une manifestation en faveur de la corporation, organisée par la fédération genevoise des corporations, groupant plus de 3500 membres. L'assemblée a entendu tout d'abord le président du conseil des métiers de la fédération genevoise, puis les représentants de chacune des corporations suivantes : des travailleurs du bois, des travailleurs du bâtiment, des travailleurs de l'alimentation, de l'hôtellerie, des textiles et de l'habillement, des professions juridiques, régies et assurances, et enfin de la confiserie-pâtisserie, qui tous ont parlé des avantages de l'organisation corporative au point de vue des œuvres sociales et du respect des conventions du travail.

Un appel vigoureux a été fait à la classe ouvrière et aux patrons par le secrétaire patronal de la fédération.

La reconstruction de Bovernier

On nous écrit de Sion :

Le Conseil d'Etat valaisan vient de décider qu'une collecte à domicile sera faite dans toutes les communes du canton, avant le 1^{er} décembre 1933. Les dons en espèces et en nature non susceptibles de se détériorer seront reçus par deux conseillers communaux qui auront à en rendre compte. D'autre part, les présidents des communes devront convoquer leurs conseils respectifs pour délibérer sur les subsides communaux à allouer aux sinistrés.

La commission de secours aux sinistrés sera présidée par M. Prosper Thomas, préfet du district de Martigny, dont relève la commune de Bovernier. M. le chanoine Meizoz, révérend curé, lui est adjoint comme vice-président. Les comptes finaux seront soumis au Conseil d'Etat et approuvés par lui. D'entente avec le Service cantonal des améliorations foncières, et les départements de l'intérieur et des travaux publics, la commission précitée devra entreprendre immédiatement l'étude de la reconstruction du village de Bovernier.

Le succès de l'exposition de Lugano

On nous écrit :

L'exposition d'agriculture et des arts et métiers organisée à Lugano, du 29 septembre au 9 octobre, en même temps que la 2^{me} Fête de la vendange, a obtenu un succès remarquable, tant au point de vue de la quantité des exposants que de l'affluence de visiteurs.

Les exposants ont été à peu près une soixantaine, représentant les petites industries du canton et les meilleurs producteurs de produits du sol. Quant au mouvement des visiteurs, les statistiques nous donnent des chiffres fort intéressants. Les entrées payantes à l'exposition s'élevèrent à 15,378. En plus, il faut ajouter 1941 écoliers qui ont visité l'exposition sous la direction de leurs instituteurs. Cela fait que les visiteurs ont été au total de 17,219. Quant aux représentations de la Veille de fête et aux spectacles du soir, 6783 personnes y ont assisté, avec une moyenne de 1350 par soir. Au total, on a eu donc un mouvement de 25,484 entrées.

D'autre part, la Semaine du voyage a facilité la participation des visiteurs d'outre-Gothard et a favorisé le mouvement touristique au Tessin. Dans les journées du 30 septembre, 1^{er}, 2, 7 et 8 octobre, sont arrivés à Lugano 13,094 touristes, provenant de l'intérieur de la Suisse. Les arrivées ont été de 3885 dans la journée du samedi 30 septembre et de 3850 dans celle du 7 octobre. Samedi passé, à la gare de Lugano sont arrivés sept trains spéciaux, et dimanche, en plus des directs ordinaires, on a noté, à l'arrivée à Lugano, huit trains spéciaux avec 4000 voyageurs.

Jamais, depuis 1929, on n'avait vu tant de monde à Lugano !

SCOUTISME CATHOLIQUE

M. l'abbé Weibel, curé d'Orbe, a été appelé à remplacer son prédécesseur, M. l'abbé André Vienne, comme aumônier cantonal vaudois des éclaireurs catholiques. M. l'abbé Gaillard, vicaire à Broc, et M. l'abbé Conti, vicaire à Colombier, ont été désignés comme aumôniers de troupes.

L'Association des éclaireurs catholiques de la Suisse allemande compte actuellement 1212 membres. En tête viennent les corps de Zurich (369), Bâle (274), Berne (120).

En route pour la Palestine

En vue de la côte grecque, ce 1er octobre

À bord, une trentaine d'Allemands, et des Israélites. *Wir sind Juden*, disent-ils.

J'ai comme voisins de table un jeune couple, 20 à 24 ans, peut-être. Ils ont toute la vie devant eux.

— Vous allez à Jaffa pour la première fois ?
— Oui, à Tel-Aviv — et pour toujours. Nous abandonnons l'Allemagne ; nous ne rentrerons jamais.

— Pas même en cas de guerre ?
— Oh non ! Jamais ! nous y avons trop vu, trop vécu.

— Et cependant les journaux disent que ce n'est pas vrai que les juifs aient à souffrir !

— Nous, nous savons que c'est vrai ! On nous permet d'emporter 15.000 marcs. Le restant de la fortune doit être déposé à la Reichsbank.

— Qu'allez-vous faire en Palestine ?

— J'ai fini mon apprentissage de masseuse, l'an dernier, et j'ai l'intention de m'y établir comme masseuse. On me dit que j'y trouverai du travail.

— Mais cet état de choses ne durera pas toujours.

— Si, cela durera. Les nazis ont tout en mains. Ils sont forts. Ils ont une puissante armée. Elle n'existe soi-disant pas ! Les enfants doivent tous appartenir à des groupes, à des sociétés, et le dimanche, ils font des exercices militaires, à l'exemple des Balillas.

— Mais Hitler n'est pas un Mussolini !

— Non, cela est vrai, mais tout a été très bien préparé, et de longue date. Les mesures contre les juifs en Bavière sont plus sévères qu'ailleurs, dit-on. J'ai assisté à la manifestation hitlérienne, à Nuremberg. Tous les juifs s'étaient enfuis. Ils avaient peur. Mais comme nous n'avons pas le type israélite, nous sommes restés. Nous voulions voir. Ce n'était pas de l'enthousiasme, mais du délire. Cela rappelait le temps de l'empereur Guillaume. Quarante mille personnes étaient venues du dehors. Cinq des amis de mon mari ont été fusillés pour avoir soi-disant mérité du gouvernement.

— Mais c'est comme du temps de la guerre !

— C'est bien pis ! c'est plus vil (*viel gemeiner*). Pendant la guerre, chacun était armé et pouvait se défendre. Aujourd'hui, il n'en est rien...

Il y a un jeune homme à bord qui s'est enfui de prison. Il a 23 ans. Il a traversé le plus haut sommet de la Bavière à pied. Il avait 200 marcs en poche. Il a pris un billet de troisième classe pour la Palestine. Cela lui a coûté 120 marcs. Il a son mandat d'arrestation sur lui. Il travaillait dans une usine et fut accusé d'avoir plaisanté au sujet du gouvernement.

— Mais c'est comme en Russie !

— J'ai emporté le signe qu'on avait collé sur la porte de notre magasin et je le garderai.

— Avez-vous laissé de la famille, en Allemagne ?

— Ma mère et ma sœur sont parties pour l'Italie.

— Vous avez la sympathie du monde entier, car ce mouvement antiaisérité est une honte pour toute la civilisation.

Mussolini n'a pas chassé les israélites, bien au contraire.

— Il y a moins de juifs en Italie qu'en Allemagne. En Allemagne, nous sommes très nombreux. Nous ne rentrerons jamais. Nous avons trop souffert.

Le repas était terminé. J'entends à côté de moi la salutation habituelle : *Mahlzeit!* Et la jeune femme de s'éloigner.

Dans cette voix si claire, si jeune, il y avait de l'amertume, certes, mais aussi une énergie et une confiance émouvantes.

En attendant, le mouvement sioniste en Palestine se développe comme malgré lui. Et on ne peut s'empêcher de se demander quel sera, à l'avenir, le rôle de cette colonie croissante, stimulée par l'aiguillon de l'amertume et de la haine.

X.

Les Arabes palestiniens contre les juifs

Jérusalem, 14 octobre.

Une manifestation, organisée en manière de protestation contre l'immigration juive en Palestine, s'est déroulée dans le calme. Une seule bagarre a éclaté au cours de laquelle deux policiers et huit arabes ont été légèrement blessés.

NOUVELLES DIVERSES

M. Paul-Boncour s'est entretenu longuement avec M. Daladier, hier, vendredi, et il est parti de Paris pour Genève.

— M. Nadolny, chef de la délégation allemande à la conférence de désarmement de Genève, est arrivé, hier matin, à Berlin, en avion.

— Le gouvernement de la Sarre a défendu à ses fonctionnaires d'assister au congrès des fonctionnaires allemands qui aura lieu demain, dimanche, à Cologne.

— M. Hirtisier, ancien ministre prussien de la prévoyance sociale, qui était détenu dans un camp de concentration, a été relâché.

— La Diète de Mecklembourg-Strelitz a voté l'union du Mecklembourg-Strelitz avec le Mecklembourg-Schwerin.

— La police de Belfast (Irlande du nord) a arrêté 34 individus suspects d'être favorables à l'armée républicaine irlandaise.

La politique autrichienne

Le congrès socialiste

Vienne, 14 octobre.

Les chefs de la Heimwehr ont demandé l'interdiction du congrès du parti socialiste autrichien, qui doit s'ouvrir aujourd'hui, samedi.

Les ministres ne sont pas unanimes à ce sujet. Nombre de chefs socialistes étrangers, dont M. Léon Blum, sont arrivés à Vienne pour assister à ce congrès.

Un programme royaliste

Vienne, 14 octobre.

Le parti populaire habsbourgeois d'Autriche a organisé une conférence, au cours de laquelle on a donné connaissance du programme du parti. Le président a souligné, notamment, que celui-ci n'entend réaliser ses objectifs qu'en se tenant dans la voie de la légalité.

L'un des points du programme est l'abrogation de la loi de destitution de la dynastie des Habsbourg et l'octroi d'une autorisation provisoire d'entrée et de séjour pour les membres de la famille impériale.

Les ouvriers américains

Washington, 14 octobre.

La commission exécutive de l'*American Federation of Labour* a adopté une résolution recommandant le boycottage des marchandises et des maisons allemandes jusqu'à ce que le droit de s'organiser soit rendu à la classe ouvrière allemande et que la persécution des juifs aura cessé.

La commission estime que le boycottage devrait s'appliquer à toute nation exerçant les mêmes cruautés à l'égard de la classe ouvrière et coupable de persécutions politiques ou religieuses, comme la Russie, l'Italie et la Chine.

Washington, 14 octobre.

M. Green, président de la Fédération américaine du travail, a déclaré que la Fédération continuera à s'opposer à la reconnaissance de la Russie soviétique jusqu'à ce que celle-ci désavoue la III^{me} Internationale et abandonne ses efforts pour fomenter la révolution aux Etats-Unis.

La question du désarmement

A Genève, la situation dans le désarmement a évolué depuis jeudi soir.

En effet, le projet de résolution que les experts des délégations anglaise, américaine et française avaient été chargés d'établir serait maintenant virtuellement abandonné à la demande de sir John Simon et de M. Nadolny, et cela pour des raisons diverses. On croit maintenant que sir John Simon va revenir à la procédure indiquée par M. Henderson lorsqu'il avait demandé à la délégation britannique d'établir un texte révisé du plan britannique de désarmement en tenant compte du résultat des négociations qui ont eu lieu au cours de l'été. On prévoit donc que sir John Simon présentera lundi à la commission générale un exposé dans ce sens.

La séance du bureau reste fixée à aujourd'hui samedi, mais si, comme cela paraît très probable, M. Nadolny n'est pas de retour de Berlin et si le baron Aloisi n'a pas reparu à Genève, cette séance risque de perdre beaucoup de son importance.

Le silence qu'on observe à Rome dans la question du désarmement, provoque des commentaires dans les couloirs de la conférence. Cependant, à Genève, la délégation italienne continue son activité puisqu'on signalait hier des entretiens successifs de M. di Soragna avec sir John Simon, M. Norman Davis et M. von Rheinbaben qui remplace M. Nadolny à la délégation allemande. On signale également les entretiens successifs de MM. Bénès avec M. Massigli, de la délégation française, et Cadogan, de la délégation britannique.

Les socialistes nationaux français

Paris, 14 octobre.

Les néosocialistes ont tenu, vendredi soir, pour la première fois, une réunion, dans la banlieue parisienne. Un millier de personnes y prirent part. Tour à tour, MM. Marcel Déat et Montagnon, souvent interrompus par des adversaires, ont développé les thèmes du néosocialisme. Ils ont notamment fait ressortir que l'affirmation de forces sociales, juridiques, économiques et politiques nouvelles imposait une transformation des théories et doctrines traditionnelles du socialisme.

Des chefs socialistes espagnols poursuivis

Madrid, 14 octobre.

Le procureur général de la République a ordonné une enquête contre MM. Largo Caballero et Bugeda, chefs socialistes, pour injures à l'adresse du chef de l'Etat, proférées au cours de récents discours.

Manifestation antihitlérienne

Bucarest, 14 octobre.

Hier matin, vendredi, trois individus passant en bicyclette devant la légation d'Allemagne, à Bucarest, ont lancé des pierres contre l'immeuble. Plusieurs vitres ont été brisées. Ces individus ont encore maculé l'écusson de la légation, puis ils ont pris la fuite. Deux d'entre eux ont pu être arrêtés. Il s'agit de communistes.

Les morts



Le cardinal SCAPINELLI, récemment décédé.

Le premier pèlerinage indien est arrivé à Rome

Rome, 10 octobre.

De l'agence *Fides* :

Le pèlerinage indien qui vient d'arriver à Rome représente une entreprise unique dans l'histoire, remarque le R. Père Thomas, directeur du *Catholic Leader* de Madras, qui accompagne ses compatriotes. « Il est venu déjà de l'Inde en Europe, et fréquemment, de petits groupes de catholiques, mais c'est la première fois qu'un groupe aussi nombreux — nous sommes 180 ! — organisé en pèlerinage, visite Jérusalem et la Ville éternelle.

« Notre pèlerinage, continue le R. Père Thomas, représente bien tous les catholiques indiens, puisque nous appartenons à vingt-deux diocèses différents. Nous parlons presque tous l'anglais, bien que la majorité d'entre nous soit de souche indienne, et parle aussi sa propre langue. Nous sommes dix-sept prêtres, avec le R. Père Le Tellier, le fameux jésuite belge qui fut l'inspirateur et l'âme du pèlerinage. »

« Nous sommes partis de Bombay le 14 septembre, sur l'*Elysia*, de l'Anchor-Line. Des amis nous avaient accompagnés sur le quai d'embarquement, et tandis que le bateau levait l'ancre, tous ensemble, nous avons entonné un cantique à la Sainte Vierge. Puis ce furent les adieux, les dernières recommandations de ceux qui ne partent pas, des yeux qui se mouillent, des mouchoirs qui s'agitent, la terre qui disparaît lentement... »

« Nous avons fait une bonne traversée sur notre bateau... Puis nous voilà en vue de la Terre sainte ; un groupe de catholiques de l'Inde va pour la première fois fouler le sol sur lequel a marché notre Sauveur... Penser qu'il nous a fallu pour cela dix-neuf siècles ! »

« A peine débarqués, le Père Le Tellier nous fit mettre à genoux, nous fit réciter un *Pater* et un *Ave*, et nous avons baisé cette terre pour nous sacrer. Une fois sous la conduite des Franciscains de Jérusalem, notre première visite fut pour le Saint-Sépulchre, et nous avons senti au fond de nos cœurs une grande joie de toucher les endroits rendus sacrés par le passage du Christ. Trois par trois, nous sommes entrés par la porte basse qui conduit à l'endroit de la Résurrection, et nous avons pieusement baisé la pierre qu'ont mouillée les larmes des chrétiens depuis près de deux mille ans. »

« Nous sommes restés deux jours à Jérusalem, courant de ci de là, pour ne pas manquer de visiter chacun des souvenirs du Seigneur, pendant le peu de temps dont nous disposions. Quelle impression nous garderons de notre Chemin de la Croix ! Le Père Le Tellier, dans son style inimitable, nous expliquait chacune des stations, tandis que les juifs et les arabes regardaient avec étonnement ces « hindous », comme ils nous appelaient, agenouillés sur les pavés, dans les rues de la ville, récitant des prières et chantant des cantiques. »

« Nous sommes allés à Bethléem aussi, et nous avons assisté de grand matin à la messe, à l'endroit où est né le Christ. Puis nous avons vu le Jourdain, la mer Morte, le mont des Oliviers, et nous avons repris le bateau. Dieu soit loué de nous avoir permis de voir la Terre sainte ! »

Le R. Père Thomas, qui a bien voulu nous raconter son voyage aussitôt après son arrivée à Rome, est un des prêtres les plus distingués du sud de l'Inde. D'origine télougoue, il montra, au cours de ses études, de grandes dispositions pour l'anglais et, peu après son ordination, il fut nommé directeur du *Catholic Leader*, à Madras ; voilà treize ans qu'il occupe ce poste de choix. D'un jugement sûr, il n'a cessé de faire preuve d'une infatigable activité. Il aime profondément sa patrie et se plaint qu'en Occident les catholiques ne s'intéressent pas assez à leurs frères des Indes.

Sous la conduite du Père Le Tellier, le pèle-

rinage indien a commencé ses visites de l'Année sainte, en attendant d'être reçu par le Souverain Pontife.

La révolution au Siam

Bangkok, 14 octobre.

De nouveaux engagements ont eu lieu, selon un communiqué officiel, entre les troupes gouvernementales et l'armée rebelle. Deux armées provinciales marchent sur la capitale.

On redoute de plus en plus que les combats entre les éléments révolutionnaires et l'armée régulière ne s'étendent jusqu'à la capitale.

Un grand nombre de maisons de commerce ont fermé leurs portes. Les banques et les légations sont gardées militairement.

Un grand nombre de personnes auraient été blessées au cours d'engagements d'importance secondaire.

Un communiqué officiel dit que les troupes gouvernementales ont ouvert le feu sur l'armée rebelle qui s'avance vers la capitale.

PIATAKOF

Le rappel de Chintchouk, ambassadeur soviétique en Allemagne, fournit à la presse l'occasion de s'occuper de son successeur probable : Piatakof, dont la carrière est peu commune.

Né à Kief, d'une famille de riches industriels, le futur ambassadeur fit partie dès sa jeunesse des organisations révolutionnaires. Il prêchait la révolution dans les établissements de son père, ce qui ne l'empêchait pas d'ailleurs de vivre de ses subsides. Arrêté à plusieurs reprises, il fut interdit de séjour et partit à l'étranger, où il acheva son apprentissage révolutionnaire sous la direction de Lémine lui-même.

De retour au pays après la révolution, Piatakof prit une part active à la désorganisation de l'armée et conduisit la première insurrection communiste en Ukraine.

Expulsé par le gouvernement national ukrainien, il rentra peu après à Kief, à la tête des troupes rouges, et pour venger la mort de son frère tué à la guerre civile, il procéda, avec le fameux Mouravief, à un « bain de sang » qui dura trois jours et dans lequel plus de 20.000 personnes trouvèrent une mort affreuse.

Vingt professeurs de l'Université, presque tous amis de la famille Piatakof, faisaient partie des premières victimes de cette hécatombe.

Distingué ainsi par ses services, Piatakof eut vite fait de gravir l'échelle de la hiérarchie bolchévique jusqu'au poste de directeur de la Banque d'Etat et de commissaire aux finances, en se spécialisant dans les questions économiques, sans doute en mémoire de son père, grand financier.

Suivant passivement Staline dans tous ses changements politiques, il se voit chargé aujourd'hui de la plus délicate mission : la politique extérieure des Soviets.

NECROLOGIE

M. l'abbé Eckert, curé de Bure

On annonce le décès de M. l'abbé Eckert, curé de Bure (Jura bernois). M. Eckert avait 63 ans. Il avait fait une partie de ses études à Fribourg. Il était curé de Bure depuis quinze ans, après avoir passé vingt-trois ans dans deux autres paroisses de langue allemande.

M. le curé de Bure se dévouait entièrement au service des âmes.

VIE ÉCONOMIQUE

Le prix du lait

L'assemblée des délégués de l'Union centrale des producteurs de lait, siégeant à Berne hier, vendredi, sous la présidence de M. Siegenthaler, conseiller national, a décidé de maintenir le prix de base du lait de l'hiver prochain à 18 c. par kilo, franco local de coulage.

Echos de partout

Un vote cornélien

De *Figaro* :

A Vichy, le débat pour le choix de la ville où se tiendra le prochain congrès des radicaux-socialistes français fut passionné. Alger n'eut qu'un avocat médiocre. Celui d'Avignon fut fort mal accueilli par les auditeurs, qui semblaient avoir leur siège fait. Le représentant de Biarritz leur avait brossé un tableau enchanteur du séjour qui leur serait offert dans la grande station basque. Il leur avait même promis de les emmener à Saint-Sébastien et peut-être plus loin.

Mais les délégués de Nantes réclamèrent avec véhémence que le congrès se tint chez eux.

Ils affirmèrent qu'il y avait « une œuvre républicaine » à faire au « pays des chouans ». La grande cité de l'Ouest est, paraît-il, aux mains de la réaction. La municipalité — chose horrible — ne veut pas donner un sou pour un monument à Briand ! Un des orateurs conclut : « Biarritz, c'est le plaisir ; Nantes, c'est le devoir ! »

Les congressistes se conduisirent comme des héros de Corneille : ils choisirent Nantes. Mais à une faible majorité.

Mot de la fin

Un marin à un touriste :

— Huit heures en mer, monsieur, c'est déjà dur !

— Oh ! je suis de votre avis ; moi, j'en ai déjà assez au bout de dix minutes !

AUX LIEUX SAINTS

Réforme du code pénal. — Fascisme arabe. — Découverte au mont Nébo. — Fayçal et le sionisme.

Jérusalem, 5 octobre.

En sa qualité de puissance mandataire, l'Angleterre a commencé, depuis quelques années, un travail de réforme générale de la législation palestinienne. Ces jours-ci, elle s'occupe de la réorganisation du code pénal. Elle a préparé un projet dont s'occupe toute la presse locale, en lui consacrant des commentaires les plus contradictoires. Cependant, on peut dire que, d'une façon générale, les journaux arabes se déclarent tous contre la réforme envisagée par le haut-commissariat britannique; ils la considèrent comme trop inspirée par des principes occidentaux qui sont bien loin de la tournure d'esprit de l'Orient.

Le *Falastin* de Jaffa arrive jusqu'à contester à l'Angleterre le droit d'abroger le code ottoman en vigueur depuis soixante-dix ans en Palestine, en rappelant que la Terre sainte est un mandat de type « A » et ne peut, par conséquent, être traitée comme une colonie quelconque de la Couronne britannique.

Et il invite tous les Arabes à s'opposer de toute leur force à l'introduction d'un nouveau code pénal, en menaçant de faire recours à la Société des nations si l'Angleterre s'entête dans son projet malgré l'avis contraire de l'opinion publique du pays.

Les journaux arabes de Palestine s'occupent aussi de l'idée fasciste et se demandent si le temps est venu pour sa diffusion parmi les peuples de l'Orient.

Le *Djamia el Islamia* de Jaffa, parlant du nouveau mouvement politique qui vient de s'affirmer en Syrie en vue d'y créer un parti de chemises vertes, conclut comme suit : « Dans peu de temps, Damas verra un grand nombre de jeunes gens instruits, de médecins, d'avocats et d'écrivains porter le nouvel uniforme. Et il est fort probable que même les boy-scouts seront absorbés par ce parti fasciste. »

De son côté, le *Falastin*, après avoir souligné que l'un des buts principaux du fascisme en Italie a été celui de mettre fin aux luttes sociales, se demande : « Quelles seront les fins du fascisme en Orient ? ». Et il répond : « Tandis que, en Europe, le régime fasciste fut créé pour supprimer la violence, en Orient, au contraire, les promoteurs de l'idée fasciste tendent à réveiller de leur sommeil les chefs du mouvement nationaliste arabe et à déterminer une forte activité politique. » Et un autre quotidien, après avoir fait à peu près les mêmes considérations, de conclure : « Quel que soit le résultat de cette nouvelle doctrine, nous recommandons aux peuples orientaux de s'en servir seulement pour atteindre leur indépendance, pour glorifier leur passé et pour favoriser leur coopération dans l'avenir. »

La campagne des fouilles archéologiques, entreprise par l'Ecole biblique franciscaine de Jérusalem sur le sommet du mont Nébo, le mois de juillet dernier, a déjà donné des résultats très importants. En voici une énumération sommaire. On a mis au jour une grande basilique, qui renferme une église encore plus ancienne, avec deux chapelles du côté sud et une grande salle au nord. La basilique consiste en un sanctuaire dans l'abside, avec cinq séries de marches pour ceux qui prenaient part aux offices. Ce sanctuaire est séparé de la nef par un piédestal sur lequel il y avait quatre colonnes en marbre. Le corps de la basilique est partagé en une nef et deux ailes par deux séries de colonnes.

La chapelle à l'angle sud-est servait de baptistère. On y a trouvé une pierre baptismale. La chapelle sud-ouest était dédiée à la « Mère de Dieu ».

Le sol est couvert de mosaïques très fines, dont la plupart sont encore en bon état. On y a déjà découvert neuf inscriptions grecques et une samaritaine. Les inscriptions prouvent que la reconstruction et les réparations ont été achevées à la fin du sixième siècle et au commencement du septième.

La mort de Fayçal, roi de l'Irak, a soulevé à nouveau dans la presse palestinienne la question de ses sentiments envers le sionisme.

On ne peut pas nier que feu le souverain de Bagdad, en s'inspirant sans doute de raisons d'intérêt général pour l'avenir de son pays, n'ait à plusieurs reprises manifesté une compréhension de grande tolérance pour la renaissance d'Israël dans la terre des prophètes.

Fayçal, avant de monter sur le trône, avait estimé qu'une politique de collaboration entre les deux races sœurs des sémites en Orient était nécessaire.

En permettant aux juifs le retour au pays de leurs ancêtres, il escomptait l'aide dont les arabes ont un absolu besoin pour accélérer le développement de leurs régions surtout dans le domaine industriel et commercial.

Cet idéal d'entente eut cependant en Fayçal des flottements à la suite des événements qui se succédèrent au cours des dernières quatorze années sur l'échiquier politique qui va de Damas à Bagdad et de Ryad à la Mecque.

Le document le plus significatif des primitifs sentiments du monarque irakien vers le sionisme est donné par le pacte d'accord mutuel

que l'intelligent émir hachémite a signé, au nom du royaume hédjazien, en 1919, avec le Dr Chaim Weizmann, président international de l'organisation sioniste.

L'introduction de cette entente rappelle les liens de sang qu'unissent les juifs aux arabes et souligne la collaboration des deux peuples comme la voie la plus sûre pour la réussite dans leurs respectives aspirations nationales.

Le texte de l'accord, qui a été publié pour la première fois seulement ces jours-ci est formé de neuf articles.

Le dispositif qui a la plus grande importance politique est celui dans lequel les deux signataires admettent le principe de la déclaration de Balfour, du 2 novembre 1917.

Dans un autre paragraphe, on insiste pour qu'on prenne les mesures nécessaires en vue d'encourager et de stimuler l'immigration en masse des juifs en Terre sainte, bien qu'en y ajoutant qu'il faudra avoir soin de sauvegarder les intérêts des paysans arabes et d'aider à leur développement économique. Dans des articles successifs on établit le principe de la liberté de religion et le culte en Palestine et l'on revendique d'une façon exclusive pour les musulmans la surveillance de leurs Lieux saints.

Commentant le texte du pacte Fayçal-Weizmann de 1919, la presse hébraïque de Jérusalem s'occupe aussi de deux corollaires qui lui fournissent argument pour une polémique contre le gouvernement. Le porte-voix autorisé des arabes et le chef des sionistes étaient tombés d'accord au sujet de la réalisation de la déclaration de Balfour avec la reconnaissance explicite de la nécessité que l'immigration israélite en Palestine soit continuée sur une grande échelle.

Or, la puissance mandataire, qui s'est chargée de réaliser la promesse faite par son gouvernement, le 2 novembre 1917, s'oppose à l'entrée en masse des juifs en Terre sainte.

La presse sioniste dénonce donc la politique suivie par les Anglais à Jérusalem. Elle se demande pourquoi la Grande-Bretagne se montre plus zélée que ne le fut Fayçal lui-même dans la défense des arabes en Palestine.

En outre, elle reproche à Londres un autre abus de pouvoir. Lorsqu'on conclut l'accord de 1919, la Transjordanie dépendait complètement, comme une simple province d'un seul Etat, de Jérusalem.

Après, elle fut détachée de la Palestine et constituée dans une principauté autonome avec sa capitale, à Amman.

Or, exploitant cette division artificielle, la puissance mandataire limite la promesse de la déclaration de Balfour aux régions d'un côté du Jourdain.

Les juifs voudraient commencer leur colonisation aussi en Transjordanie. Mais l'Angleterre a renouvelé, même au cours de la dernière réunion de la commission des mandats à Genève, son veto, en prétextant plusieurs raisons qui pourtant ne paraissent convaincre personne.

Et les sionistes se demandent à nouveau pourquoi Londres veut être plus arabe que les arabes jusqu'à fermer les portes de la Transjordanie au sionisme, tandis que Fayçal lui-même, qui n'était pas seulement un descendant du Prophète, mais aussi le principal champion de la cause de sa race, n'avait pas cru nécessaire d'aller si loin.

Dr M.

LES SPORTS

Le football suisse

Demain dimanche, pour le championnat suisse de football, ligue nationale, Bâle sera opposé à Urania-Genève-Sports; Berne, à Zurich; Bienne à Lausanne-Sports, Concordia-Bâle à Servette; Nordstern, à Locarno; Lugano, à Blue-Stars; Grasshoppers, à Young-Boys, et Young-Fellows, à Chaux-de-Fonds.

En première ligue, Etoile-Carouge rencontrera Monthey-Sports; Racing-Lausanne, Fribourg; Etoile-Chaux-de-Fonds, Granges; Soleure, Bienne; Kreuzlingen, Aarau; Bellinzone, Seebach, et Saint-Gall, Winterthur.

AUTOMOBILISME

Les routes de montagne

Le mauvais temps de ces jours derniers a provoqué des chutes de neige dans les régions élevées, particulièrement dans les Alpes grisonnes. On signale de Saint-Moritz une couche de neige allant jusqu'à 30 cm. Dans la Suisse centrale et romande, les chutes de neige ont été moins fortes.

Quelques cols sont impraticables et il n'est pas certain qu'ils puissent être rouverts à la circulation. Il est indispensable de se munir de chaînes pour traverser les cols encore praticables.

Avant de se mettre en route, on est prié de s'informer auprès du bureau de tourisme de l'Automobile-Club, à Genève (tél. 26.488), ou auprès du bureau de tourisme de la section de Zurich (tél. 38.745).

Allez voir, DIMANCHE 15 OCTOBRE, à 3 h., au théâtre Livio, le

Mystère de la Passion,

de Dom Maurus Carnot,

spectacle d'une beauté émouvante, donné à Fribourg en l'honneur de l'Année sainte. 300 exécutants, Chants de la maîtrise de Saint-Jean, avec accompagnement d'orgue. Prologues explicatifs en français.

Nouvelles religieuses

Un message de Mgr Salotti

pour la journée missionnaire

Le 21 octobre, veille de la Journée missionnaire, Mgr Salotti, archevêque titulaire de Philippiopolis, secrétaire de la Congrégation de la Propagande et président général de l'Œuvre pontificale de la Propagation de la foi, lancera par la radio un appel aux catholiques du monde entier.

Le message sera transmis par la station Radio-Vatican, le matin, à 11 heures (heure de l'Europe centrale) en italien; à 11 h. 15 en français; à 11 h. 30 en allemand; à 11 h. 45 en polonais, et, le soir, à 8 heures en italien; à 8 h. 15 en français; à 8 h. 30 en anglais, et à 8 h. 45 en espagnol.

La transmission du matin se fera sur ondes de 19 m. 84 (15120 kilocycles), et celle du soir sur ondes de 50 m. 26 (5960 kilocycles).

Les inondations ont causé de grands dommages aux missions en Chine

Les inondations du Fleuve Jaune, les plus grandes qu'on ait vues depuis cinquante ans, ont causé de graves dommages aux missions situées sur le bord de la rivière, dans les provinces du Honan, du Shensi, du Shantung, du Shansi et du Hopei (l'ancien Tchéli).

Au vicariat apostolique de Weihweifa (Honan), confié aux Missions étrangères de Milan, 800 villages ont été entièrement détruits; il ne reste debout que de rares maisons plus solidement construites; plus de 10,000 habitants se trouvent sans nourriture et sans abri, et plus de 10,000 auront besoin de secours pour passer l'hiver. Au vicariat de Siensien (Hopei), confié aux Jésuites français, 600 villages ont été inondés, et la moisson détruite. Au vicariat de Yenchow (Shantung), confié aux missionnaires allemands du Verbe Divin, 700 villages ont été détruits.

« Le retrait des eaux permet de mesurer toute l'étendue de la catastrophe, écrit un missionnaire. Au Shantung, par exemple, une longue bande de terre autrefois fertile, de plus de 15 kilomètres de large, est maintenant recouverte d'une couche de vase de plus de deux mètres. Une vingtaine de villages chrétiens de cette malheureuse région ont été emportés par le courant. Toutes les églises se sont écroulées et la boue recouvre leurs ruines. Les sinistrés pour la plupart supportent courageusement leur terrible épreuve, mais d'autres sont accablés et sanglotent comme des enfants dès qu'on leur pose une question. »

Armée suisse

Service d'entraide en faveur de nos soldats

L'école de recrues III/I va prendre fin le 21 octobre prochain et l'aumônier des places de Lausanne et Genève désirerait trouver un certain nombre de situations pour les soldats qui ont perdu la leur à cause du service militaire. Il remercie cordialement tous ceux qui, depuis sept ans, l'ont aimablement soutenu dans son œuvre de secours aussi importante que difficile. Il les prie de lui continuer leur confiance et espère que de nombreux collaborateurs nouveaux voudront bien se joindre à eux.

On désire placer :

Industrie du bâtiment : 1 plâtrier, 2 menuisiers, 1 appareilleur, 1 charpentier, 6 manoeuvres. Pour Yverdon spécialement : 2 manoeuvres.

Industrie mécanique : 1 technicien-électricien, 1 aide-ingénieur, 1 électricien (soudure électrique), 1 mécanicien sur automobile (ayant travaillé 3 ans chez Ford), un chauffeur d'autos, 1 chauffeur de camions, 1 monteur-mécanicien, 1 tourneur sur métaux, 1 manoeuvre d'usine, 1 scieur.

Industrie hôtelière : 2 garçons de cuisine, 2 cuisiniers, 1 sommelier, 1 portier.

Alimentation : 2 bouchers-charcutiers, 2 boulangers-pâtisseries, 1 garçon de magasin, 1 magasinier.

Agriculture : 4 jardiniers (3 branches), 3 domestiques de campagne (sachant traire et faucher), 1 maréchal-ferrant.

Divers : 2 commis de bureau, 2 employés de banque, 1 coiffeur (3 branches), 1 peintre en lettres-décorateur, 1 ouvrier de gravière, 1 magasinier (fers et quincaillerie), 3 accepteraient des places quelconques.

Pour Genève spécialement : 1 mécanicien-électricien, 1 boucher, 1 jardinier (trois branches), 1 garçon de magasin, 1 manoeuvre ou quelconque.

Prière d'adresser les offres à l'aumônier des places de Lausanne et Genève, caserne de Lausanne, avant le 18 octobre 1933. Celui-ci serait reconnaissant aux patrons de bien vouloir lui réserver les places offertes jusqu'au 24 octobre, les soldats n'étant libres que dès le 21 octobre.

Les employeurs qui voudraient s'entretenir avec ces jeunes gens avant de les engager sont priés de se trouver à la caserne de Lausanne, jeudi, 19 octobre, dès 8 heures (salle du rapport).

Nouvelles financières

Oerlikon donne 4 %

Le conseil d'administration de la Fabrique de machines d'Oerlikon a décidé la répartition d'un dividende de 4 %. Un nouveau versement de 150,000 f. sera fait au fonds des employés et ouvriers.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un grand incendie

Un incendie d'une violence inouïe s'est déclaré à Nantes (Bretagne), à 1 h. du matin, hier, vendredi. Le feu, qui avait pris naissance dans les ateliers d'une imprimerie, prit rapidement une extension considérable. Les progrès de l'incendie furent si rapides que les premiers secours s'avèrent impuissants.

Les pompiers arrivèrent bientôt sur les lieux et une lutte farouche contre le sinistre commença. On put craindre à un moment que tout le quartier ne devint la proie des flammes. Celles-ci, en effet, s'étendaient sur une façade de plus de 100 mètres et 200 mètres de profondeur. Devant l'intensité du sinistre, de nombreuses familles avaient dû quitter leur logement. Les femmes affolées serraient leurs enfants dans leurs bras.

Ce n'est que dans la matinée que les pompiers ont pu se rendre maîtres de l'incendie.

Le feu avait trouvé dans des vernis et alcools entreposés dans le bâtiment de l'imprimerie un aliment facile et avait pris bientôt des proportions considérables.

En moins d'une demi-heure, l'atelier de l'imprimerie était la proie des flammes et le feu s'était communiqué à un magasin de vin en gros contigu et à une remise appartenant à une compagnie d'électricité.

Le sinistre s'est propagé avec une rapidité foudroyante.

Pendant toute la nuit, tous les pompiers de Nantes luttèrent avec énergie contre les flammes, réussissant à protéger de nombreux immeubles où logent des familles ouvrières que le feu répandu par le vent menaçait de détruire.

Pendant toute la matinée, il fallut continuer à noyer les décombres.

Les dégâts atteindraient une dizaine de millions.

Un assassin fusillé

L'Italien Cesare Serviati, qui tua trois domestiques, a été fusillé hier, vendredi, à l'aube, non loin de la plage de la Spezia (Italie du nord). Cinq mille personnes assistèrent à l'exécution.

Explosion dans une usine

Une grave explosion s'est produite dans une usine de Vizagapatam (Indes). Six personnes ont été tuées et l'on croit que des cadavres gisent encore sous les décombres.

Une jeune Polonaise aux mains des brigands en Mandchourie

Deux religieuses polonaises poursuivent courageusement des négociations avec des brigands qui leur ont enlevé une orpheline de dix-sept ans, M^{lle} Tanaf. Les enfants étaient allés se promener sur la rivière non loin de Kharbine et s'apprêtaient à rentrer quand leur bateau fut assailli par des brigands; ces derniers n'enlevèrent qu'une jeune fille, et ils demandent aux missionnaires pour sa rançon 20,000 dollars.

Le consul de Pologne à Kharbine, M. Kwiatkowski, aide les religieuses dans leurs démarches pour retrouver leur jeune élève.

Un vol de quatre millions

On mande de Paris : Un détournement de quatre millions de francs a été découvert par la commission d'enquête sur la gestion des assurances sociales. Il porterait sur la construction d'un immeuble. Il s'agit d'une dépense supplémentaire qu'aurait eu à supporter l'Etat pour la construction d'un immeuble. Il semble que la fraude n'a été possible qu'avec la complaisance de l'architecte et de l'entrepreneur, qui avaient soumissionné à un prix beaucoup plus bas, afin d'être adjudicataires des travaux.

Un traité

L'officier Pendikainen, attaché à l'état-major général de l'armée finlandaise, disparu au début de la semaine dernière dans de mystérieuses circonstances, s'est enfui en Russie soviétique. Pendikainen travaillait à l'état-major général comme photographe et prenait aussi des vues cinématographiques.

Le chef de l'état-major général de l'armée finlandaise a déclaré que Pendikainen n'a dérobé aucun document secret. (Mais il a pu en emporter des copies.)

Le mauvais temps

Un violent orage fait rage depuis deux jours dans le Frioul (nord-est de l'Italie). Les routes sont submergées en plusieurs endroits. Les rivières sont en crue. On signale de graves dégâts dans les campagnes.

SUISSE

Un régisseur malhonnête

Hier matin, vendredi, à Genève, un régisseur, Albert Cevey, a été arrêté et écroué. Il est inculpé d'avoir détourné le montant de loyers encaissés par lui et représentant une somme de 15,000 francs environ.

La panthère noire en liberté

La panthère noire qui s'est échappée l'autre nuit du jardin zoologique de Zurich n'a pas encore été retrouvée. Hier, on a fouillé vainement toutes les installations de ventilation. Toutes les recherches faites dans la région n'ont également donné aucun résultat.

Nouvelles de la dernière heure

Le problème du désarmement

Paris, 14 octobre.

Le *Matin* dit que, à Genève, il y a sur le chantier une résolution qui résume en quarante lignes la position de la France avec adhésion explicite de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. C'est par la mise aux voix de ce document qu'on voudrait commencer le débat de la commission générale convoquée pour le 16 octobre. Ce texte, qui tient en un feuillet et demi, est forcément assez général, mais suffisamment précis cependant pour éviter toute équivoque en ce qui concerne nos engagements immédiats ou futurs.

Il développe brièvement les trois points suivants :

1. Aucun réarmement de l'Allemagne ne sera autorisé avant l'expiration de la période d'épreuve ;
2. La période d'épreuve doit précéder toute mesure de désarmement des autres puissances ;
3. L'exécution de ce projet est subordonnée à un sévère contrôle international.

L'accord sur cette résolution commune (devant être déposée, le premier jour, par la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis) s'est fait assez facilement. Il y a eu cependant, avant et après le départ de M. Paul-Boncour, des divergences de vues quant à la tactique à suivre. La France et l'Angleterre restaient convaincues que la résolution était nécessaire et utile même sans l'adhésion préalable de l'Allemagne. L'Amérique en a jugé autrement. Elle désire, nous assure-t-on, éviter une manifestation politique et platonique ; elle souhaite la mise en œuvre immédiate d'un projet de convention rapidement réalisable, afin de ne point recourir aux méthodes de négociations restreintes prévues par le pacte à quatre dont elle ne fait pas partie.

Visiblement, les autres se sont rangés à ce point de vue, puisque M. Nadolny avait été convoqué à une dernière conversation à trois, au cours de laquelle sir John Simon et M. Norman Davis lui ont soumis le texte de la résolution commune. Si M. Nadolny rapporte, dimanche, à Genève, ou même lundi, l'adhésion de son gouvernement, la commission générale pourra entreprendre la rédaction des articles de la convention. Dans le cas contraire, elle devra s'ajourner.

Paris, 14 octobre.

Du Temps ?

« Nous voici arrivés à la veille de la réunion du bureau de la conférence du désarmement et à quatre jours de distance de la reprise des travaux de la commission générale. La décision capitale devra donc intervenir dans un sens ou dans l'autre, et c'est uniquement du gouvernement de Berlin qu'il dépend à cette heure que la conférence puisse aboutir à une convention générale ou qu'on doive se résigner à constater un échec qui marquerait le point de départ d'une nouvelle course aux armements et qui aggraverait le malaise politique pesant sur l'Europe. Le cabinet du Reich est saisi de suggestions communes franco-anglo-américaines ; son représentant à Genève, M. Nadolny, au cours des entretiens qu'il eut ces jours derniers, a été complètement informé des dispositions de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Par les démarches qu'il a faites hier encore auprès de Sir John Simon et de M. Norman Davis il a pu se rendre compte que, dans l'état présent des choses, il n'y a aucune perspective que la diplomatie allemande réussisse à dissocier les trois puissances qui ont réalisé leur accord de principe après un examen approfondi de tous les aspects du problème. M. Nadolny est parti pour Berlin, appelé d'urgence afin de fournir au chancelier et au cabinet d'empire toutes les indications complémentaires pour qu'ils puissent se prononcer en connaissance de cause. La réponse qu'il rapportera à Genève déterminera le cours des événements. »

La rentrée des Chambres françaises

Paris, 14 octobre.

Les Chambres sont convoquées pour mardi, 17 octobre, à 15 heures. Au Palais-Bourbon, M. Daladier président du Conseil, exposera le programme financier relatif au rétablissement de l'équilibre budgétaire, restauration de la vie économique, lutte contre la vie chère. Le président du Conseil déposera d'autres projets encore pour la protection de l'Etat.

Trois jours, au maximum, sont donnés à la commission des finances pour examiner le projet budgétaire. Au cours de la discussion des articles, seuls deux orateurs pourront prendre la parole. Pour être adoptée, cette procédure doit être adoptée par les deux tiers de la Chambre. Puis on donnera lecture des demandes d'interpellation. On en prévoit cinquante-trois visant la politique générale et la politique extérieure : la conférence de Londres, l'attitude de l'Allemagne, le désarmement, la politique agricole, le chômage des artisans, les opérations du Maroc, la suppression des passages à niveau, la grève des bateliers, celle des travailleurs de bâtiment de Strasbourg, la politique du logement, le développement des magasins à prix uniques, les économies susceptibles d'être réalisées dans l'administration. Ces interpellations relatives à la politique générale seront renvoyées à une date ultérieure.

Il est certain que le Sénat est bien disposé pour le gouvernement. Les compressions budgétaires seront accueillies favorablement par la Haute assemblée. On prévoit quelques oppositions sur le programme d'outillage national.

Le message de M. Roosevelt

Washington, 14 octobre.

(Havas.) — Dans un discours radiodiffusé adressé à la nation américaine, le président Roosevelt a déclaré que c'est seulement par une éducation constante qu'on pourra remener dans le rang des nations pacifiques celles qui, par leurs tendances impérialistes, menacent la paix du monde. S'adressant de la Maison-Blanche à la troisième convention annuelle des femmes qui tient actuellement session à New-York, M. Roosevelt a dit :

« Le danger pour la paix du monde ne vient certainement pas des Etats-Unis. Nous nous dirigeons unanimement contre la guerre. Nous ne cherchons pas à augmenter nos territoires au détriment de notre voisin. C'est cette attitude que la majorité de notre peuple envers ses voisins et cette complète indifférence à l'égard de toute idée d'expansion territoriale qui commencent à faire comprendre, au reste du monde, que les Etats-Unis sont fermement opposés à la guerre. Laissez-moi ajouter, a conclu le président, que la grande majorité des habitants du monde pensent comme nous. »

M. Titulesco en Bulgarie

Sofia, 14 octobre.

(Havas.) — Recevant les représentants de la presse, M. Titulesco, ministre des affaires étrangères de Roumanie, a déclaré que le but de sa visite à Sofia a été d'établir un contact permanent avec les dirigeants bulgares, de leur faire connaître en toute franchise le point de vue de la Roumanie sur les questions à l'ordre du jour et d'apprendre d'eux leur opinion sur différentes questions internationales. « Je ne suis pas venu en mission, a-t-il ajouté ; je suis venu en ami et je repars avec un sentiment d'amitié accru pour la Bulgarie. J'ai été, en effet, profondément touché de l'accueil chaleureux que m'ont fait le gouvernement et le peuple bulgares. J'ai le sentiment qu'une amitié durable et fructueuse pour les deux pays peut être établie. Les questions pendantes entre la Bulgarie et la Roumanie ne sont pas ardues. Il n'y a pas de doute, a ajouté M. Titulesco en terminant, que, avec de la bonne volonté des deux côtés, elles seront réglées à la satisfaction des deux parties. »

Sofia, 14 octobre.

Hier vendredi, se sont poursuivis les entretiens de MM. Titulesco, ministre des affaires étrangères de Roumanie, et Mouchanof, président du conseil bulgare. A 13 heures, le roi a offert un déjeuner en l'honneur de M. Titulesco. Hier après midi, ce dernier reçut simultanément les ministres de Yougoslavie, de Tchéco-Slovaquie et d'Italie. Après avoir eu un nouvel entretien dans la soirée avec M. Mouchanof, M. Titulesco est parti par train spécial pour Ankara (Turquie), accompagné jusqu'à la station-frontière par le premier-ministre bulgare.

A l'issue des entretiens, le communiqué officiel suivant a été publié :

« Le président du conseil bulgare, M. Mouchanof, et le ministre des affaires étrangères de Roumanie, M. Titulesco, ont eu trois conversations au cours desquelles ils ont examiné les questions intéressant les deux pays en vue de renforcer leurs relations amicales. Les conversations ont été empreintes de la plus grande cordialité. Les deux ministres des affaires étrangères continueront leur échange de vues à l'occasion de l'entrevue qui aura lieu prochainement entre le roi Boris et le roi Carol. »

La résolution antiallemande des syndicats américains

Washington, 14 octobre.

(Havas.) — Le congrès de la Fédération américaine du travail a adopté par acclamations la résolution décidant le boycottage des marchandises de l'Allemagne, « pays où les libertés syndicales sont supprimées », à l'unanimité moins une voix, celle d'un délégué qui a déclaré craindre qu'une telle décision n'entraîne des dissensions intestines aux Etats-Unis. M. Green, président de la Fédération, a exhorté le congrès à appuyer la résolution adoptée. Il a ajouté que, personnellement, il aurait été plus loin dans la dénonciation du régime hitlérien. Il a demandé au congrès de faire une « déclaration retentissante devant traverser les mers et encourager les camarades de l'étranger ».

L'incendie du Reichstag

Berlin, 14 octobre.

La scène de la reconstitution de l'incendie du Reichstag, hier vendredi, a confirmé les dires du témoin Flöter sur les circonstances extérieures du crime (escalade de la fenêtre du palais, effet de lumière et d'ombre, etc.).

Quant aux faits et gestes de l'incendiaire à l'intérieur, on s'est demandé comment van der Lubbe, qui a passé en tout vingt-sept minutes dans le bâtiment et qui a dû en perdre une dizaine à chercher son chemin dans les ténèbres, a pu, dans les dix-sept minutes restantes, mettre en flammes la salle des séances, toute meublée de chêne massif.

La poste aérienne allemande

Cadix, 14 octobre.

(Havas.) — Le consul d'Allemagne et le délégué général d'une importante compagnie aérienne

allemande ont fait une visite aux délégués maritimes de Cadix pour demander l'autorisation d'établir une ligne aérienne postale entre Cadix et Las Palmas (Canaries), qui serait desservie par des hydravions allemands. Cette compagnie se propose, en effet, d'ouvrir prochainement un service postal pour l'Amérique du sud.

LE TEMPS

Zurich, 14 octobre.

Ce matin, samedi, la mer de brouillard s'étendait sur une partie du pays et atteignait jusqu'à 1400 m. d'altitude. Les hauteurs des préAlpes, le Righi, le Pilate, le Säntis et le Jungfrau joch sont absolument clairs.

On annonce une baisse de température au-dessous de zéro. Les pluies ont cessé dans tout le pays, pendant la nuit dernière. Dans les hautes régions, au-dessus de 1600 m., une couche de neige fraîche atteint 20 cm.

On ne prévoit pas de changement de la situation pour demain, dimanche.

Paris, 14 octobre.

Prévisions de l'Observatoire de Paris, ce matin, à 9 heures : Ciel brumeux, un quart ou demi-couvert avec éclaircies ; vent du secteur sud-ouest, faible ou modéré ; température stationnaire.

Chambres fédérales

Berne, 14 octobre.

Le Conseil national a repris, ce matin, la discussion du prix d'achat du froment indigène, que les Etats ont fixé à 35 francs.

La commission estime que les arguments développés jeudi par elle gardent toute leur valeur. Toutefois, elle a décidé de proposer un prix de 36 francs.

M. Müller (Berne), agriculteur, propose de s'en tenir au prix de 37 fr. fixé en première lecture par le Conseil national.

M. Meyer (Bâle-Campagne), radical, appuie la proposition de la commission.

M. Mooser (Lucerne), catholique, conservateur, déclare que, du moment que jamais le Conseil des Etats n'acceptera le prix de 37 fr., il faut se résigner à la solution transactionnelle de 36 fr.

M. Oehninger (Zurich), agriculteur, appuie la proposition de la commission.

M. Musy, conseiller fédéral, estime que le prix de 35 fr. adopté par le Conseil des Etats serait suffisant, surtout cette année où la récolte est abondante et de toute première qualité.

Dans ces conditions, les producteurs n'auront rien à perdre si on réduit de 2 fr. le prix du froment.

Toutefois, pour en finir, M. Musy ne s'oppose pas au prix de 36 fr. auquel, sans doute, le Conseil des Etats se ralliera.

Au vote, le prix de 36 fr. l'emporte à une grande majorité sur le prix de 37 fr., puis sur le prix de 35 francs.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Fédération des corporations chrétiennes-sociales de la ville de Fribourg. — Soirée familiale, demain soir, dimanche, à 8 h. 1/2, à l'hôtel des Corporations. Tous les sociétaires et amis sont cordialement invités.

Cercle catholique. — Demain, 15 octobre, à 8 h. 30, aux Merciers, grand lot et soirée familiale pour les membres du Cercle, leurs familles et invités. Invitation cordiale.

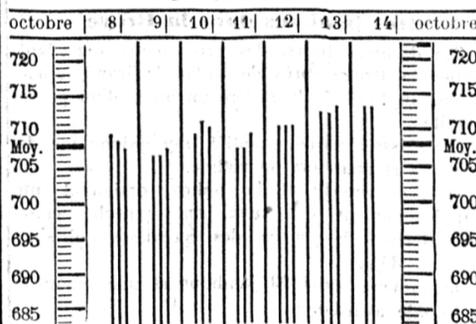
Mannerchor, Freiburg. — Morgen Sonntag, Herbstbummel über Marly, Pierrafortscha nach Tafers. Abmarsch präzis 13 1/2 Uhr, bei der Charmettes. Sammlung daselbst bei jeder Witterung. Passivmitglieder u. Freunde sind freudlichst eingeladen.

Club de patinage. — Dimanche, 29 octobre, la soirée familiale annuelle aura lieu à l'hôtel de la Tête-Noire.

Union des travailleuses. — Demain dimanche, à 8 h. 1/2 du soir, assemblée mensuelle, rue de Morat, 259, 2^{me} étage. Conférence par M. l'abbé Pittet, directeur ; chants. Les dames et demoiselles sont cordialement invitées.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

14 octobre
BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

Heure	8	9	10	11	12	13	14
7 h. m.	14	13	12	9	12	7	5
11 h. m.	16	15	14	15	12	11	8
7 h. soir	14	12	16	16	9	10	7

FRIBOURG

Le Mystère de la Passion au théâtre Livio

Nous rappelons la représentation du *Mystère de la Passion* de Dom Maurus Carnot qui sera donnée demain dimanche, après midi, au théâtre Livio. Le spectacle commencera à 2 h. 1/4, par une entrée d'orgue et un chant de l'excellente maîtrise de Saint-Jean, dirigée par M. le vicairé Buchs.

C'est un privilège pour la ville de Fribourg de voir, pour la première fois, se dérouler ce Jeu de la Passion qui, ailleurs, attire des foules si considérables.

S. S. Pie XI, qui a institué le jubilé de l'Année sainte pour le dix-neuvième centenaire de la Rédemption, et qui, dans son allocution de Noël, a loué les représentations du *Mystère de la Passion* comme une forme très opportune de mission populaire, a daigné marquer sa faveur aux acteurs fribourgeois en leur envoyant la bénédiction apostolique.

Ces acteurs ont montré qu'il n'est pas besoin d'être artiste professionnel pour jouer très bien. Le public qui assistera à la représentation de demain s'en convaincra, comme celui de dimanche dernier.

Fédération des corporations

On rappelle aux membres de la Fédération des corporations la conférence qui aura lieu ce soir, à 20 h. 30, à l'hôtel des Corporations, sur le sujet suivant : *La nouvelle Suisse : Dictature ou démocratie ?*

Cette conférence sera suivie d'autres à intervalles de quinze jours, et, les semaines où il n'y aura pas de conférences, auront lieu les séances d'un Cercle d'études. Le comité recommande la fréquentation de ces séances instructives et éducatives.

Des stands très remarquables à la Foire aux Provisions

LES ENTREPRISES ELECTRIQUES FRIBOURGEOISES annoncent de nouveaux progrès dans tout ce qui a trait à la technique, disons même au machinisme approprié aux besoins de l'agriculture. Dans ce domaine, leur stand mérite une visite prolongée. Les divers appareils présentés, bouilleurs, cuisinières, chaudrons agricoles, sèche-fruits, cuveuses, éléveuses, fers à repasser, fers à bricolets, etc., ne peuvent laisser indifférent le campagnard qui veut, peu à peu, faire de sa maison une ferme modèle, capable, comme une usine bien équipée, de se tenir à la hauteur du progrès moderne, dont nul producteur ne peut aujourd'hui se passer. La grande attraction du Stand des Entreprises électriques fribourgeoises est l'équipement électrique de la sonnerie de cloches du système A. Bochud. Une autre application pratique qui rencontre également l'approbation des visiteurs et spécialement des dames et des enfants est la confection de délicieux bricolets par une charmante jeune fille. La cuisson, le service d'eau chaude de la Taverne sont entièrement assurés par l'électricité et les restaurateurs ne tarissent pas d'éloges sur les merveilles de pratique, de propreté, d'économie et de rapidité que confère l'électricité.

LES FLEURISTES EN VOGUE, Giller Frères, à l'avenue de Pérolles, 22, ont à nouveau mérité le prix d'honneur pour leur splendide composition florale. Cette distinction suprême n'étonnera pas les personnes qui s'assurent les services des frères Giller pour la confection de paniers fleuris, de couronnes ou de gerbes, car un cadeau floral signé des « fleuristes en vogue » présente la perfection du bon goût.

LA LIBRAIRIE J. C. MEYER, PAUL MEYER, successeur, place de la Cathédrale, à Fribourg, présente une charmante exposition des livres les mieux appropriés à la circonstance. Chaque ménage achètera les 6 livres de cuisine de Mme Niellispach. Ceux-ci contiennent des centaines de recettes illustrées de gravures colorées avec beaucoup de naturel. Le récent livre de M. Jean Risse : *La langue paysanne* a sa place d'honneur et obtient un très grand succès.

La Broye est le pays des bonnes eaux-de-vie. Les liqueurs de prunes, de pruneaux, de cerises, sont réputées, et **E. DESSIBOURG**, distillateur à Saint-Aubin, est un fournisseur qui satisfait les plus exigeants. Profitez des derniers jours de la Foire pour acheter à bon prix un fameux flacon.

Au stand de la Société des producteurs de lait de Fribourg et environs (**LAITERIE CENTRALE**), chacun y reconnaît des produits de choix. Fromages d'Emmenthal, de Gruyère, spécialités de pâtes molles, yoghourt, crème pasteurisée et beurre sont des marchandises soignées et fabriquées par la maison et rendent attentives toutes les ménagères. Magasins de vente : Tour Henri 11, Pérolles, 61, place de l'Hôtel-de-Ville, Champ des cibles, 29.

En entrant dans la grande salle du premier étage, une gentille petite fille costumée en Fribourgeoise vous tend gracieusement une carte représentant au premier plan la **coutellerie A. HERREN** et au fond l'Hôtel-de-Ville et la tour de Saint-Nicolas. Voilà un artisan qui eut une excellente idée. Cette petite carte postale permettra de se souvenir de la Foire aux Provisions et surtout de la Coutellerie A. Herren qui est, d'ailleurs, d'ancienne réputation et qui expose quelques spécimens des articles de toute première qualité qu'elle fabrique. Le client soucieux d'acheter des articles de choix s'adressera à ce coutelier réputé auquel il remettra également les aiguilles et les réparations soignées.

AVOIR UN BON POTAGER, voilà une chose inestimablement appréciée par les ménagères. **Emile Heimoz**, serrurerie, rue du Nord, 17, continue la réputation de cette ancienne maison qui fabrique depuis longtemps des potagers qui sont appréciés dans des centaines de ménages. **Emile Heimoz** expose un beau potager avec un réchaud à gaz attendant. Les réparations, regarnissages et tous les travaux de serrurerie sont exécutés consciencieusement et à prix modérés.

FRIBOURG

La Foire aux provisions

Malgré l'inclémence du temps, près d'un millier de visiteurs ont circulé, hier vendredi, dans les locaux de la Foire aux provisions.

Au cours de la soirée de jeudi, à la taverne, on y entendit exécuter, par M. Perriard, pianiste, d'intéressantes productions musicales et patriotiques. Ces productions ont eu un grand succès et ont contribué à créer une gaieté et un entrain de bon aloi.

A l'imitation de son collègue, M. le conseiller d'Etat Chatton, qui avait visité la Foire jeudi, hier, c'était au tour de M. Piller, directeur de l'instruction publique, de témoigner, par sa présence, la sympathie qu'il porte à nos exposants.

Le comité d'organisation s'attend à ce qu'un nombre important de compatriotes viennent parcourir la Foire aujourd'hui, demain dimanche et lundi, qui sont les trois derniers jours de son ouverture.

Aujourd'hui, dès 9 h. 30, se tient l'assemblée des délégués de l'Union des paysans fribourgeois.

Les vendanges au Vuilly

On nous écrit :

Octobre nous ramène chaque année la saison des vendanges. La seule différence qu'il y ait d'une année à l'autre, c'est que la récolte est tantôt abondante ou maigre, chère ou meilleur marché, plus mûre ou moins mûre. Cette année, on peut bien dire que nous sommes à l'extrême limite des prix, de la qualité et de la quantité.

Chacun a encore à la mémoire la froide nuit du 23 au 24 avril dernier, et ses funestes conséquences pour le vignoble, en particulier. Ceux qui appréhendaient une perte de 70 % et même plus passaient pour pessimistes ; aujourd'hui, on est bien obligé de leur donner raison. La récolte n'atteint pas, par endroits, le quart d'une année moyenne. En effet, les vigneronniers qui trouvent un rendement supérieur à 50 litres par ouvrier de 40 perches sont peu nombreux, alors qu'une récolte de 2 à 3 gerles eût correspondu à un rendement moyen.

La qualité est, en revanche, de beaucoup supérieure à celle d'une année moyenne. Le temps a été propice, le raisin a pu mûrir à souhait. La chaleur de ces dernières semaines a donné un beau doré à la grappe et une teneur en sucre élevée. On peut d'ores et déjà affirmer que le vin de 1933 sera une fine goutte.

Quand la récolte est petite, et la qualité excellente, on peut s'attendre à ce que le prix soit élevé. Alors que, ces années passées, le prix de la gerle oscillait entre 50 et 60 fr., il dépassera 100 fr. cette année. Mais cette hausse de prix ne suffira pas à compenser la perte causée par la gelée. Si le prix est doublé alors que la récolte n'est que du quart de ce que l'on pouvait espérer, il n'en reste pas moins que la perte est de 50 % pour le propriétaire.

La faible récolte de 1932, suivie d'une plus faible encore en 1933, éprouve assez durement le vigneron. Heureusement qu'il ne se laisse pas décourager. Il recommencera vaillamment la lutte en 1934.

La « Nuithonia »

La Nuithonia, section française des Etudiants suisses du collège Saint-Michel, a reconstitué ainsi son comité pour le semestre d'hiver 1933-1934 : président : Aloys Sallin, phys., Villaz-Saint-Pierre ; vice-président : Georges Ducry, phys., Fribourg ; secrétaire : Joseph Equey, phil., Lausanne ; fuchs-major : Emile Chappuis, phys., Lentigny ; caissier : Algée Duc, com., Chermignon (Valais).

Adjudications de travaux

Les constructions suivantes ont été adjudgées à la maison Winckler et Cie S. A., à Fribourg : une villa pour M. D. de Vigier à Soleure ; 5 chalets d'habitation pour MM. W. Eger à Bettingen (Bâle), J. Vaucher à Ecublens (Fribourg), A. Dénéraz au Mont-Pélerin (Vaud), H. Marthaler à Berne et M^{lle} Chappuis à Puidoux (Vaud).

Cidre doux

Le moût de raisins étant très cher cet automne, il n'y aura pas de pasteurisation de jus de raisins cette année.

Les amis du cidre doux seront heureux d'apprendre que, malgré la pénurie de fruits, ils pourront faire leur provision annuelle jeudi 19 et vendredi 20 octobre sur la place de l'Hôtel de Ville. Qu'on veuille bien n'apporter que des bouteilles parfaitement propres, munies d'adresses très visibles et solidement fixées. (Voir, mardi, aux annonces.)

Un champion du monde à Fribourg

On nous prie de rappeler que c'est demain, dimanche, à 17 h. 1/2, au Capitole, que le célèbre champion du monde de lutte libre et de jiu-jitsu, M. Armand Cherpillod, fera une causerie, suivie de démonstration pratique sur la culture physique et la lutte.

M. Cherpillod sera présenté à notre public par le reporter sportif Abel Vaucher, bien connu des auditeurs de Radio-Suisse romande.

Le loto de l'Union paroissiale de Saint-Jean

Demain soir, dimanche, à 8 heures, dans la grande salle de la Brasserie de l'Epee, aura lieu le loto annuel de bienfaisance organisé par l'Union paroissiale de Saint-Jean. La recette de ce loto est destinée au fonds de secours en faveur des indigents. On prévoit que la prochaine saison d'hiver, avec son cortège de chômeurs, mettra ce fonds à grande contribution. La paroisse de Saint-Jean, avec sa population ouvrière, est plus que toute autre exposée aux difficultés des temps actuels. Elle doit pouvoir compter sur la charité de toutes les personnes qui s'occupent des œuvres paroissiales et qui s'efforcent de développer le royaume du Christ parmi les pauvres.

Les paroissiens de Saint-Jean avaient donné, l'année dernière, un bel exemple de solidarité. Il en sera de même, souhaitons-le, demain, dimanche.

Comme de coutume, les lots seront particulièrement bien choisis et abondants. L'excellent orchestre paroissial, que dirige avec tant de compétence et de dévouement M. le vicaire Buchs, se fera entendre durant la soirée et ce sera un régal de l'écouter.

Le loto de demain soir ne manquera pas d'attirer un nombreux public et ce sera tout profit pour les bonnes œuvres paroissiales.

Ouvroir paroissial de Saint-Nicolas

L'ouvroir paroissial de Saint-Nicolas reprendra son activité d'automne lundi, 16 octobre, à 2 heures, au local habituel. Toutes les personnes qui s'intéresseraient à cette œuvre seront les bienvenues et sont priées de se faire inscrire à la cure ou à la Maison des Œuvres, Grand'rue, 14, le lundi jour de réunion.

Vélo-Club Fribourg

On nous écrit :

Le classement interne du Vélo-Club Fribourg se terminera demain, dimanche, par la course avec départs séparés sur le parcours Fribourg-Es Bous et retour. Le premier départ aura lieu à 9 h. 30, devant le Café Richemont. A cette occasion, les nombreux spectateurs qui ne manquent pas de venir à chaque course témoignent leur sympathie à nos coureurs auront le plaisir de voir à l'œuvre le réputé coureur Alfred Bula, de Galmiz, qui a participé au Tour de France en 1932 et 1933. La participation de cet « as » dans cette course sera certainement un stimulant pour nos jeunes coureurs qui feront l'impossible pour ne pas être trop distancés. Il y aura donc du beau sport demain matin, à Richemont.

Le soir, à 8 h. 30, le Vélo-Club Fribourg inaugurerait son nouveau local au Café Romand, rue de Romont, par un loto dont les lots sont des plus importants. Ce club n'a fait depuis plusieurs années ni kermesse ni soirée, aussi espère-t-il qu'un nombreux public viendra lui prouver son appui à cette occasion. (Voir aux Annonces.)

Commerce de bois

On nous écrit :

M. Remy, inspecteur forestier à Bulle, a eu, cette année, comme l'année dernière, l'heureuse idée de convoquer les membres de la députation, les délégués des autorités communales et les marchands de la Gruyère pour discuter de la situation actuelle du marché des bois. MM. Gottrau et Vonderweid, inspecteurs forestiers, y assistaient également.

On entendit d'intéressants exposés de M. Remy, inspecteur, et de M. Despond, président des acheteurs de bois. La discussion qui suivit fut nourrie. MM. Fracheboud, Glasson et Charrière, députés ; Dubas et Binz, marchands ; Pasquier et Moret, syndics ; Toffel, conseiller communal, y prirent part. Il en résulte que les bois de qualités inférieures, de troisième choix surtout, pèsent lourdement sur le marché et que les prix subiront encore, cette année, une baisse, particulièrement pour ceux-ci.

L'assemblée décida encore d'émettre auprès de l'Autorité fédérale le vœu que les importations de bois fussent limitées le plus possible.

Cercle catholique de Fribourg

Les lotos-soirées du Cercle catholique commencent demain dimanche, 15 octobre, à 8 h. 1/2. Ils auront encore lieu cette année dans les locaux du restaurant des Merciers.

Les membres du Cercle, leurs familles, amis et connaissances y sont cordialement invités.

Des jambons dans la Broye

Ces derniers jours, des promeneurs regardant couler la Broye, près de Villars-le-Grand, aperçurent au fond de la rivière un amas d'un genre insolite.

Il s'agissait d'une quantité impressionnante de jambons et quartiers de viande.

La gendarmerie et la police, craignant un empoisonnement des eaux, ont repêché cette charcuterie à la barbe des écrevisses qui s'en gavaient déjà.

On ramena ainsi 29 jambons et une quantité de viande avariée.

Journées fribourgeoises de jeunesse féminine

On nous écrit :

Ainsi que l'annonçait la Liberté du 11 octobre, Fribourg aura ses journées de Jeunesses féminines mardi 17 et mercredi 18 octobre.

Elles permettront aux jeunes filles du canton qui n'ont pas pu assister aux si captivantes journées de Genève de venir à Fribourg recueillir ces précieux enseignements dans un cadre plus approprié et plus restreint. Il faut qu'une délégation de chaque paroisse de notre canton vienne chercher des directions et apporter le fruit de ses expériences.

C'est mardi soir, à 8 h., à la salle du Cercle Saint-Pierre, aux Grand'places, que s'inaugureront ces séances. S. Exc. Mgr Besson, qui ne demande qu'à encourager et à éclairer la jeunesse, a bien voulu se charger de présider ces séances. M^{lle} de Hemptinne, présidente internationale de la Jeunesse féminine, qui a le don de gagner spontanément les sympathies, sera l'âme de ces journées.

Sans compter ni son temps ni son dévouement, elle a accepté de venir au milieu des Fribourgeoises.

Les repas en commun seront servis à l'hôtel des Corporations.

Un acte de lèse-nature

On nous écrit :

L'importante société anonyme l'Energie de l'Ouest-Suisse (E. O. S.) assure, par le moyen d'un réseau général de lignes électriques à haute tension, l'utilisation rationnelle des forces hydrauliques de la Suisse romande.

Or, cette entreprise projette l'établissement d'une grande ligne à haute tension partant de la Dixence en Valais, pour aboutir à l'usine fribourgeoise de Hauterive.

Le passage de cette conduite dans la Haute-Gruyère, prévu d'abord près du lit de la Sarine, a dû être modifié et reporté à flanc de coteau à la suite de l'intransigeance de l'administration des téléphones qui n'admettait pas cette ligne parallèle, projetée pourtant à 100 m. de distance.

Cette modification du tracé amènera l'ouverture de larges tranchées à travers les forêts des communes et de l'Etat, nécessitera l'abattage de plus de 1500 m³ de bois et produira un effet désastreux sur le paysage.

Ce manque complet de souci des intérêts forestiers et esthétiques de toute une région nous paraît d'autant plus inconcevable que la mise en terre des lignes téléphoniques est prévue et sera exécutée à plus ou moins brève échéance, puisque la pose des câbles se fait actuellement jusqu'à Epagny.

Dans ces conditions, ne serait-il pas tout indiqué de hâter ce travail de mise sous terre sur le parcours en question pour éviter des dommages irréparables ?

SERVICES RELIGIEUX

DIMANCHE, 15 OCTOBRE

Saint-Nicolas : 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants, chantée ; sermon. — 9 h., messe basse ; sermon. — 10 h., grand'messe. — 11 h. 1/2, messe basse ; sermon. — 1 h. 1/2, vêpres des enfants ; bénédiction. — 3 h., vêpres capitulaires ; bénédiction. — 6 h. 1/2, prières du Rosaire ; bénédiction.

Saint-Jean : 6 h. 1/2, messe basse. — 7 h. 1/2, communions. — 8 h., messe des enfants et instruction. — 9 h., messe et instruction pour les paroissiens de langue allemande. — 10 h., office, sermon. — 1 h. 1/2, chapelet et bénédiction.

Saint-Maurice : 6 h. 1/2, messe, communion générale du Gesellenverein. — 7 h. 1/2, communion des enfants. — 8 h. 1/2, messe, sermon allemand, chants des enfants. — 10 h., messe chantée, sermon français. — 1 h. 1/2, vêpres, confrérie de Notre-Dame du Perpétuel-Secours et bénédiction. — 8 h. du soir, chapelet, prière du soir et bénédiction.

Saint-Pierre : 6 h., 7 h., messes. — 8 h., messe des enfants et instruction. — 9 h., messe et instruction en allemand. — 10 h., messe chantée et instruction. — 11 h. 1/2, messe et instruction. — 1 h. 1/2, catéchisme et bénédiction du Saint Sacrement. — 8 h. du soir, prières du Rosaire et bénédiction du Saint Sacrement.

Notre-Dame : 6 h., 8 h. et 9 h., messes basses. — 10 h., grand'messe et sermon allemand. — 8 h., chapelet en français, chant des complies et bénédiction.

R. Pères Cordeliers : 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, messes basses. — 8 h., messe basse et sermon allemand. — 9 h., messe chantée et bénédiction. — 10 h. 1/2, messe basse et sermon allemand. — 2 h. 1/2, vêpres, procession et bénédiction. — 8 h. 1/2, prières du Rosaire et bénédiction.

R. Pères Capucins : 5 h. 15, 5 h. 45, 6 h. 25, messes basses. — 10 h., messe basse avec allocation.

MARDI, 17 OCTOBRE

Eglise de la Visitation : Fête de sainte Marguerite Marie : messes basses, à 6 h. et à 7 h. 1/2. — Grand'messe, à 8 h. 1/2, suivie de la bénédiction du Saint Sacrement. — 4 h. du soir, sermon, bénédiction, vénération de la relique de la sainte. La récitation du chapelet précédera le sermon.

Etat civil de la ville de Fribourg

Promesses de mariage

2 octobre. — Dewarrat Robert, manœuvre, d'Attalens, avec Leuenberger Germaine, de Durrenroth (Berne).

Zahno Ernest, plâtrier, de Guin, avec Jellé Maria, de Saint-Sylvestre.

Bossy Alphonse, manœuvre, d'Avry-sur-Matran, avec Krattinger Cécile, de Guin.

5 octobre. — Joye Georges, voyageur de commerce, de Mannens, avec Jungo Joséphine, de Fribourg.

12 octobre. — Schwab Jean, commerçant, de Chiètres, avec Varoni Olive, de nationalité italienne.

Décès

2 octobre. — Peissard Erwin, fils d'Edouard, de Saint-Antoine, né en 1929, domicilié à Heitenried.

von Buren Gustave, employé de chemin de fer, de Ruttenen (Soleure), né en 1886, époux d'Elisabeth née Riedo, domicilié à Guin.

3 octobre. — Repond Roger, fils de Julien, de Charmey et Villarvolard, né en 1927, domicilié à Morlon.

Meier Philomène, cuisinière, de Buchs (Lucerne), née en 1849, boulevard de Pérolles 38.

4 octobre. — Jekelmann Joseph, fils de François, de Guin et Fribourg, né en 1928, domicilié à Tavel.

8 octobre. — Mæder Ida, née Maurer, épouse de Théophile, d'Oberried (Lac), née en 1857, domiciliée à Granges (Veveyse).

9 octobre. — Mollard Louis, mécanicien, de Noréaz et Mannens, né en 1881, époux de Louise née Darx, Vignettaz 55.

RADIO

Dimanche, 15 octobre

Radio-Suisse romande

11 h., gramo-concert. 12 h. 40, gramo-concert. 15 h., concert de musique légère. 18 h., gramo-concert. 18 h. 50 (de Genève), fantaisie et fugue sur *Ad nos ad salutem undam*, pour orgue, de Franz Liszt, retransmission de l'église Saint-Joseph. Organiste : M. Montillet. 19 h. 20, radio-chronique et résultats sportifs. 20 h., concert de musique russe. 20 h. 35, récital de poètes genevois, à l'occasion de la Quinzaine genevoise, par Mme Pommier. 20 h. 55, concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 22 h. 15, dernières nouvelles. 22 h. 25, compte rendu de la séance populaire pour le désarmement.

Radio-Suisse allemande

10 h. 45 (de Zurich), concert du matin. 12 h., célèbres solistes. 12 h. 40, musique d'opérettes par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 13 h. 30, concert d'orchestre champêtre. 20 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 21 h. 10, concert par la Metall-harmonie de Zurich-Wiedikon.

Radio-Suisse italienne

16 h., thé-concert. 20 h. 5, récital de piano. 20 h. 30, *Madame Butterfly*, opéra de Puccini.

Stations étrangères

Berlin, 15 h. 45, concert d'orchestre. Hambourg, 6 h. 15, concert retransmis d'un paquebot du port de Brême. Stuttgart, 20 h. 30, concert consacré à Schubert. Londres régional, 19 h. 30, concert par l'Orchestre symphonique de Londres. Vienne, 15 h. 30, concert par l'orchestre de la station. Radio-Paris, 13 h., causerie religieuse par le R. Père Dieux. 21 h., music-hall. Poste Parisien, 22 h. 15, *La cinquante*, scène populaire de Georges Courteline. Strasbourg, 21 h., concert d'orchestre. Prague, 21 h. 30, récital de violoncelle.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. 15 à 8 h. 15, de Brême, concert du port. 14 h., à 14 h. 30, programme de Beromünster. 17 h. à 18 h., programme de Beromünster.

Lundi, 16 octobre

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h., concert par le Quintette Radio-Bâle. 18 h., concert par l'Orchestre de jazz, Radio-Lausanne. 18 h. 30, séance récréative pour les enfants. 18 h. 55, cours d'italien. 19 h. 20, *Symptômes initiaux de la tuberculose pulmonaire*, conférence par M. le Dr Bangerter, de Bienne. 19 h. 45, radio-chronique. 20 h., mélodies, par M. Ramsky, ténor. 20 h. 30, récital littéraire par Mme Jane Grau. 20 h. 50, soirée populaire de musique. 22 h., dernières nouvelles.

Radio-Suisse allemande

12 h. 40, musique récréative variée. 16 h., concert par le Quintette Radio. 21 h. 10, concert d'orgue.

Radio-Suisse italienne

20 h. 15, musique exotique. 20 h. 50, programme de Radio-Suisse romande.

Stations étrangères

Königswusterhausen, 20 h. 5, concert varié. Hambourg, 20 h., concert par l'Orchestre philharmonique. Londres régional, 20 h. 30, récital de chant et de violon. Vienne, 19 h. 5, concert récréatif. 21 h., concert par la Philharmonie de Vienne. Radio-Paris, 21 h., musique de chambre et poésies. Strasbourg, 21 h. 30, récital de piano. Radio-Luxembourg, 20 h. 50, concert varié. 22 h. 25 concert enregistré.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

10 h. 10 à 11 h. 25, Stuttgart, disques. 14 h. à 14 h. 30, Stuttgart, disques.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

BRULEUR PERFECTIONNÉ OLEO
CHAUFFAGE AUTOMATIQUE AU MAZOUT
AYELIERS H. COENOD S.A. CHATELAINE-V. GENEVE
Cuénod
ZURICH

17 Feuilleton de la LIBERTÉ

Princesse d'un soir

par Charles FOLEY

— Ne vous préoccupez pas de cela, ma princesse, conseilla Marsenne, également à voix basse, tout en avalant son potage. Faites comme moi, imaginez que ce dîner soit un dîner de présentation. Dès l'abord, la jeune fille et le jeune homme à marier se sont tellement plu que, apprivoisés à première caquette, ils paraissent ravis. Bien avant le rôti, le repas en prend l'aspect joyeux d'un festin de fiançailles. Emoustillés, les promis mangent de bel appétit, boivent un peu plus qu'à leur soif, de sorte que, le dessert venu, tout le monde se croit à la noce !

— C'est aller un peu vite ! répliqua Mlle Berval, heureuse de remarquer que Jean avait retrouvé sa belle humeur. Pour ma part, je ne me sens pas à la noce du tout ! Mme Essingher vient de me lancer un regard alarmant. Elle paraît aussi surprise que fâchée de nous voir voisins de table. N'est-ce pas elle qui a placé ses invités ?

— Je l'ai aidée, avoua Marsenne sans rire. Il ajouta, toujours entre ses dents :

— Admirez l'extravagante toilette blanche et or de notre hôtesse. C'est Thais momifiée qui, pour se rasseoir au banquet, s'est couronnée de roses : « Dis-moi que je suis laide et que je serai laide... éternellement ! »

— Ne soyez pas méchant. Je tremble qu'on ne vous entende ! Voyez aussi le coup d'œil que me décoche à son tour, en face de Mme Essingher et du milieu de la table, ce jeune homme en qui je devine le maître de la maison.

— Lui-même ! De son côté, Emile vient de

discerner en vous la seule invitée jamais vue, Mlle Trois-Etoiles, — cette quatorzième, tant cherchée par sa mère, mais dénichée par moi, ce dont je ne suis pas peu fier !

— M. Essingher nous observe avec insistance.

— Excusez-le : monocle encastré dans l'oubli, il n'en peut croire ses yeux ! S'attendre à découvrir un vulgaire et vieux laideron, puis se voir soudain devant une jeune et radieuse beauté, c'est de quoi éberluer un banquier, si sceptique et si blasé qu'il soit. Il est sûrement furieux d'avoir refusé de jouer le Prince Charmant avec vous. Quelle superbe occasion ratée !

— Pourvu qu'il ne se targue pas de la priorité pour reprendre son rôle ! J'en ai le frisson.

— Rien de pareil à redouter. S'il avait l'aplomb de le proposer, sa mère elle-même s'y opposerait furieusement.

Le brouhaha des voix, le cliquetis des cueillers, des fourchettes et des assiettes enlevées, couvraient ce colloque en sourdine. Emile n'était pas le seul à lorgner Yvette. Ouvrir la bouche n'oblige pas à fermer les yeux. Chuchotés d'un invité à l'autre, coururent les propos les plus contradictoires.

— « Le type grec en toute sa pureté ! » — « Une Polonaise, n'est-ce pas ? » — « Quand les Anglaises s'avisent d'être brunes et jolies, elles sont comme ça ! » — « Il n'y a qu'une Napolitaine d'origine espagnole pour offrir cette délicatesse de traits. »

Faisant le tour de la table, ces propos arrivaient à Emile et à Mme Essingher, résumés en une seule question :

— Quelle est cette ravissante personne ?

A quoi le jeune pétrolier, boudeur et maussade, répliquait :

— Demandez ça à ma mère !

Et, minaudant, enchantée de l'importance que lui donnait ce mystère, Mme Essingher mettait le doigt sur les lèvres et répondait :

— Impossible de rien dire... J'ai juré le secret !

Le marquis de Perceigne lui faisant compliment de sa parure, Yvette dut se tourner à demi vers lui.

Le voisin de gauche n'avait pas seulement l'oreille dure, il était sourd. Mlle Berval parlait-elle musique, il vantait ses chevaux et ses chiens. Faisait-elle allusion à la pluie, au beau temps, il répondait golf ou poker. Un tel dialogue n'était pas absorbant. Les nouveaux camarades avaient loisir de se conter d'eux-mêmes le nécessaire et même le superflu. L'impression d'être différents de tous, dans cette réunion cependant panachée, les rapprochait encore. Ils se découvraient des goûts, des habitudes, des idées, des sentiments semblables. Les autres leur devenaient d'autant plus étrangers.

Yvette et Jean, néanmoins, ne pouvaient s'isoler en confidences mutuelles. La conversation devenue plus générale, les plats offerts, les vins versés dans les petits verres, tout les distrait sans cesse.

C'était pour la quatorzième un malaise de rencontrer, chaque fois qu'elle levait les yeux, le regard du petit pétrolier braqué sur elle, — et quel regard effronté !

Faute d'esprit spontané, Emile cherchait à donner à ses paroles un tour de blague rosse et cynique dont sa mère et les interpellés, pique-assiettes de marque, riaient complaisamment. Par contre, il adressait aux seigneurs et aux dames de plus grande importance, assis près de Mme Essingher ou près de lui, de si grosses, de

si lourdes flagorneries que, dans ces assauts d'amabilité, il donnait l'impression, en renvoyant la balle, d'assommer les gens à coups de pavés.

Yvette, dans sa crainte d'être mêlée à de pareilles bagarres, se disait : « Pourvu, mon Dieu ! pourvu que M. Essingher ne m'adresse pas la parole ! »

— Vous êtes mélancolique, princesse ?

— Non. J'ai peur. Cette idée sottie m'est venue que notre hôte a le mauvais œil et s'apprête à nous jouer un vilain tour.

— J'espérais que ma présence vous donnerait une audace durable et voici que vous flanchez avant la fin du repas. Quelle humiliation pour moi !

— Cette peur va se dissiper. Mais, tout de même, monsieur de Marsenne, ne m'abandonnez pas après le dîner.

Ils se parlaient d'assez près pour n'être pas entendus quand une bouteille à goulot doré glissa entre leurs deux visages comme pour les écarter, puis s'inclina vers la coupe de Mlle Trois-Etoiles.

— Champagne ! annonça la voix du maître d'hôtel.

D'un geste vif, Yvette allait empêcher de verser ; mais, gaiement autoritaire, le jeune châtelain intervint :

— Si, si... encore... la coupe pleine !

Puis, levant sa propre coupe, il salua la jeune fille et murmura pour elle seule :

— A notre succès, princesse, à tout ce qu'un ami, respectueusement dévoué, peut vous souhaiter de bonheur en ce monde ! Et faites-moi l'honneur, répondant à mon toast, de vider votre coupe d'un seul trait.

Comment résister à cette invite, soulignée d'un regard rempli de promesse et d'espoir ?

(A suivre.)

†

Monsieur et Madame Arthur Gerber-Ihringer et leurs filles Janny et Edith, à Fribourg ; Monsieur et Madame Adolphe Remy-Ihringer et leurs enfants, Jean, Yvan, Marius et Marie-Claire, à Fribourg ; Monsieur et Madame Ernest Ihringer-Menoud et leurs enfants, Ernest et Monique, à Fribourg ; les familles Ihringer, à Oberkirch, Allemagne ; Monsieur Rodolphe Zbinden et Madame Marie Schären, à Tavel ; les familles Brühlhart, à Fribourg et Tavel, Zbinden, à La Chaux-de-Fonds, Kessler, à Barle-Duc, Mulhouse et Fribourg ; Madame Marie Modoux, à Fribourg ; ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve Ernest Ihringer

née Marie Brühlhart

leur bien-aimée mère, belle-mère, grand-mère, tante, nièce, cousine et parente, enlevée à leur affection après une longue maladie, chrétiennement supportée, dans sa 59^{me} année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à l'église de Saint-Jean, à Fribourg, lundi, 16 octobre, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire : Planché supérieure, 269, à 8 h. 45.

†

L'Association des Mères chrétiennes de la paroisse de Saint-Jean fait part du décès de

Madame Marie IHRINGER

sa dévouée présidente

Chapelet dimanche, 15 octobre, à 20 h., à l'église.

Enterrement lundi, 16 octobre, à 9 heures.

Messe de l'Association : jeudi, 19 octobre, à 6 h. 1/2.

†

Le Cercle des jeunes gens de Saint-Jean fait part du décès de

Madame Vve Marie Ihringer-Brulhart

marraine du drapeau et bienfaitrice de la société

et prie les membres d'assister à l'enterrement, qui aura lieu lundi, 16 octobre, à 9 h., à l'église de Saint-Jean.

Départ du domicile mortuaire : Planché Inférieure, 269.

Dimanche, 15 octobre

HOTEL DE VILLE Riaz

RECROTZON

ORCHESTRE DE LA BÉNICHON

†

Le Conseil communal de Lossy-Formangueires fait part du décès de

Monsieur Jacques RUDAZ

conseiller communal et boursier de Formangueires pendant 13 ans

L'enterrement aura lieu à Belfaux, lundi, 16 octobre, à 9 h. 1/2.

Madame Louis Mollard et ses filles, profondément touchées des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, remercient bien sincèrement M. le curé de Saint-Pierre, les délégations des sociétés d'employés de chemins de fer, la section « Moléson » du Club alpin suisse, le Club alpin « Vanil Noir », l'association démocratique de la Sarine, la société fédérale de gymnastique, section des hommes, de Fribourg, les Contemporains de 1881, l'institutrice et les élèves de la 6^{me} classe des Places et toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

DEUILS

En cas de décès, adressez-vous à la

TEINTURERIE FRIBOURGEOISE

Dans un délai de 12 heures, nous pouvons vous fournir une teinture de noir-deuil de tous vêtements confectionnés prêts à être portés. 182-4

Les envois postaux reçus le matin sont retournés le même soir.

Magasins : Rue des Epouses et Grand'places, 26, FRIBOURG. Téléphone 7.93.

 **Mesdames,**

vous trouverez un grand assortiment en chapeaux de qualité, de toutes teintes et entrées à des prix fabrique, chez

M. Schneuwly,

Boul. de Pérolles, 19

pour vos transformations, grand choix de modèles. Exécution soignée. Prix sans concurrence.

Dimanche, 15 octobre

Où allons-nous au Recrotzon ?

A la Cantine

Avry-devant-Pont

ORCHESTRE DE BENICHON

Invitation cordiale. Léon Meyer.

La famille Henri Progin-Fournier, à Romont, et ses parents remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

Hôtel de Ville SEMSALES

DIMANCHE, 15 OCTOBRE

RECROTZON

BONNE MUSIQUE

INVITATION CORDIALE

3206 L. Clément-Buclin.

Spécialités du Buffet

du 16 au 22 octob. 1933

Lundi : Les Perdreaux au chou. 4.-

Mardi : Le Piccata du buffet. 4.-

Mercredi : Chevreuil à la crème aux nouilles. 3.50

Jeudi : Les Cèpes fraîches au gratin. 3.-

Vendredi : La sole au gratin. 3.50

Samedi : La côte de veau au primeur. 3.50

Dimanche : Le 1/2 poulet aux bollets. 3.50

L'Apéritif du Buffet : 6 Huîtres avec 1 verre Vin Vaudois

Au 1^{er} étage : BAR-BUVETTE

FRIBOURG Chs. MAYER.

Enchères publiques

Pour cause de décès, la soussignée vendra, aux enchères publiques, le samedi 21 octobre, à son domicile, Daillettes, 143, divers meubles : canapé, buffets, lit, table, chaises et outillage de charbon, scie à ruban moteur, électrique, tour transmission, établi, bois de charonnage, petit char, tombereau et quantité d'outils de charbon. Paiement au comptant. 14844

Veuve SCHMIDT.

CAPITALE

Ce soir, à 20 h. 30

Demain dimanche, matinée à 15 h. soirée à 20 h. 30.

ANNABELLA

JEAN MURAT

UN FILM DE BERTHOUD

MADemoiselle JOSETTE MA FEMME

Dès aujourd'hui, notre salle est chauffée.

Etude de

M^e LOUIS BLANC

Dr en droit

Notaire

LA RIETTAZ LA RIETTAZ

BULLE

A VENDRE un

PIANO

en bon état. 41104

S'adr. : rue du Père Girard, 8, 3^{me} étage.

Modistes

sont demandées

Maison de Remy, 36, rue de Lausanne, 1^{er} étage, et une jeune fille sortie des écoles comme aide de commerce. 14838

Gramophone

état neuf et disques, à vendre, à prix avantageux. S'adresser sous chiffres P 41106 F, à Publicitas, Fribourg.

EMPLOI

Eventuel, comme volontaire. Bonnes connaissances initiales de la langue française. — Offres sous P 41099 F, à Publicitas, Fribourg.

Dimanche, 15 octobre
Auberge de l'UNION
SORENS
RECROTZON
 ORCHESTRE DE LA BÉNICHON

Aux amis de Lourdes
Voyage à ROME
 pour la canonisation de la **Bienheureuse Bernadette Soubirou** (8 décembre 1933).
 11 jours (avec visite de Gênes - Rome-Assise-Florence-Venise) **Fr. 270.-**
 6 jours (av. visite de Rome et Assise) **Fr. 155.-**
 S'insc. au plus tôt à « Voyages VISA », Fribourg.
 Compte de chèques : Illa 1221 ; téléph. 7.22.

CINÉMA
ROYAL

Ce soir, à 20 h. 30
 Demain : Matinée à 15 h.
 Soirée à 20 h. 30.
 LE GRAND FILM A SENSATION
K a s p a
L'HOMME LION
 Un spectacle fabuleux comme vous n'en avez encore
 JAMAIS VU !
 KASPA attire les foules
 Un bon conseil : retenez vos places à temps ! 5225
Tél. 7.14

Dimanche, 15 octobre
Hôtel de la Gare
GRANDVILLARD
RECROTZON
 INVITATION CORDIALE
 3213 M^{lle} Vaucher.

Comment j'éleve mon enfant
 Ce qu'une jeune mère doit savoir
 Relié. Prix : 7.25
 EN VENTE AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
 130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles
 FRIBOURG

Hôtel du Sapin
CHARMEY
 15 octobre
RECROTZON

 Cette superbe chaussure pour messieurs, cousue, boxcalf la à **Fr. 15.80**
 Voyez mes vitrines
CHAUSSURES F. VONLANTHEN
 Place du Tilleul. FRIBOURG.

Recrotzon du Mouret
 15 octobre
 à l'Hôtel de la **CROIX-BLANCHE**
 Invitation cordiale. J. PAPAUX

Fabrique de brûleurs à huile
 cherche
INGÉNIEUR ou ARCHITECTE
 pour représenter la Maison dans le canton de Fribourg.
 Préférence sera donnée à personne pouvant s'intéresser à l'entreprise. Avenir assuré.
 S'adresser par écrit à Publicitas, Fribourg, sous P 14836 F.

RECROTZON
 Dimanche le 15 octobre
 à **L'AUBERGE DES TROIS-SAPINS**
ARCONCIEL
 Invitation cordiale. 14839
 La JEUNESSE et l'Orchestre VILLEMENOT.

Electricité
 Messieurs les abonnés des quartiers de la Planche et Montorge sont avisés que le courant électrique sera interrompu le DIMANCHE, 15 OCTOBRE, de 12 h. 30 à 17 h., pour cause de réparations urgentes.
 E. E. F.
 La Direction.
 231-16

DIMANCHE, 15 OCTOBRE
Hôtel du Maréchal - Ferrant
CHARMEY
RECROTZON
 Bon orchestre Pas de ruban
 Grande salle parquetée
 Menus soignés avec gibier
 Invitation cordiale Ed. GEX.

Pour que chacun soit content
 la maison
HAIMOZ, frères, à FRIBOURG
 vendra désormais ses pousettes
avec ou sans poupon

A vendre
 un taurillon de 9 mois, beau manteau, primé en 1^{re} classe par 85 points. Bonne ascendance, parents obtenant 90 points, chez **Rossier, HAUTEFEN**.
 Tél. 44. TAVEL.



Le Confort

invisible et présent à la fois

crée une ambiance de bien-être et de prospérité. «Eclairages doux, températures égales» telle est bien la formule du confort. C'est pourquoi

LE CHAUFFAGE CENTRAL „IDÉAL CLASSIC“

Imprégnant l'air de sa mystérieuse tiédeur, est l'âme d'un intérieur vraiment moderne. Ce chauffage idéal, mis à portée de tous, chauffera l'appartement de deux pièces aussi bien qu'une maison entière. C'est le système le moins coûteux et le plus facile à installer. Il brûle moins de charbon et l'économie ainsi réalisée est si importante qu'elle vous remboursera en très peu de temps les frais d'installation. N'hésitez pas plus longtemps pour acquérir ce confort réel qui, en même temps, est le meilleur placement. Vous gagnerez non seulement du confort et de l'argent mais aussi du temps, puisque vous n'aurez plus à entretenir les différents poêles de votre appartement.

Si vous voulez bien utiliser le coupon ci-dessous nous vous adresserons, sans engagement, notre brochure illustrée n° 76

A la Compagnie des Radiateurs „IDÉAL“ S.A.
 ZOUG, 1, ALPENSTRASSE
 Je vous prie de m'adresser sans engagement votre brochure No 76
 NOM: _____
 ADRESSE: _____

COMPAGNIE DES RADIATEURS „IDÉAL“ S.A.
 ZOUG, 1, ALPENSTRASSE



L'HERVEA

Cette remarquable plante tropicale, de plus en plus recherchée pour le traitement préventif et curatif des **RHUMATISMES,**

N'A PLUS BESOIN DE PUBLICITÉ
 ses nombreuses références suffisent. (Voir nos vitrines).

OFFRE EXCEPTIONNELLE

4 paquets au prix de trois paquets

Par suite de l'économie réalisée sur notre budget de publicité et pour remercier les amis d'HERVEA qui sont sa meilleure réclame, nous voyons dans la possibilité de leur renouveler notre offre de l'année dernière, soit : 4 paquets au prix de trois (Fr. 13.50), plus port.

MAIS SEULEMENT jusqu'au 31 OCTOBRE
 Essai gratuit sur demande.

Dr. A. a MARCA, pharmacien
 Pharmacie de la Gare FRIBOURG (Rayon 17)

HERVEA est un puissant régénérateur de l'organisme en général. Il est souverain contre l'insomnie, les maladies des nerfs, etc. Il est vivement recommandé d'en faire une **cure d'automne.** 197-6

A LOUER

magasin d'épicerie et mercerie,
av. arrière, situé à proximité de la ville, avec appartement de 3 pièces et dépendances. Entrée au 1er novembre.
S'adresser, pour visiter, Daillettes, 125, rez-de-chaussée, Fribourg, et pr traiter à Mme Auderset, 18, rue d'Arve, Carouge (Genève). 14809 F



pour vos chaussures **Selecta-Crème**
rapide et durable
pour vos métaux **Selecta-Rip**



« Produits chimiques techniques Vve C. MERMOD, Carouge-Genève. »

A VENDRE

au milieu du village de Guin, située sur route cantonale,

maison d'habitation

comprenant 2 vastes logements clairs, avec dépendances, grand jardin et place; conviendrait pour commerçant. On pourrait ajouter, selon désir, 5-10 poses bien situées. — Entrée selon entente.
Demander l'adresse sous No F. 250 N, au bureau d'annonces des « Freiburger Nachrichten », Avenue de la Gare, 10, Fribourg. 76-168

Produit Suisse de qualité

UNION
CASSETTES
COFFRES A MURER
COFFRES-FORTS
MEUBLES D'ACIER

Fabrique de coffres-forts Union S. A. Zurich, 36, Gessnerallee. - Représentant général: D. GOBAT, Lausanne, case postale 7511



quel beau linge!

il vient de la manufacture de trousseaux et lingerie
Louis Bersier
LAUSANNE J.J. Mercier 2
Demandez échantillons

A VENDRE

ou **A LOUER**
BON DOMAINE DE 18 POSES VAUDOISES, dans localité mixte du district d'Echallens, en un seul mas. Terrain en plein rapport. Bâtiments spacieux. Conditions avantageuses. 553-18
Pour tous renseignements, s'adr. aux Notaires V. et G., Veyre, à Echallens.

On demande à louer CAFE

avec 8 à 15 poses de terre, de préférence dans la Broye. Bon rapport. Entrée à convenir.
S'adr. sous P 14696 F, à Publicitas, Fribourg.

A vendre

très forte machine à coudre Singer pour tailleur ou sellier.
S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous P 41105 F.

A vendre

2 truies portantes de 11 semaines. Belle race.
S'adresser chez Firmin Gavillet, Belfaux. 41090

On cherche pour tout de suite

bonne à tout faire
Gage: Fr. 30.- par mois. 3392
Adresser offres sous P 3392 N, à Publicitas, Neuchâtel.

ON CHERCHE
pour entrée immédiate, une 14819

Lessiveuse
S'adresser à l'Hôtel Terminus, à Fribourg.

La Société immobilière

„La FRONDAISON”
a l'honneur d'informer sa clientèle que, s'étant trouvée dans l'obligation de se priver des services de M. Hæring, technicien-architecte, celui-ci n'a plus le droit de la représenter.
Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Hartmann, notaire, 5, rue de Romont, à Fribourg, ou à M. Glutz, agent général, 36, avenue de la Gare, à Fribourg

Quartier neuf, Fribourg
TERRAINS à bâtir
situation magnifique; environ 15000 m. c.
Ecrire case postale 7 Bourg, Fribourg. 14798

SÉCURITÉ

de **90 %**

Contre la confusion
ou pour éviter la perte de votre

Porte-Plume
réservoir faites faire

LA GRAVURE

de votre **NOM**

En caractère d'impression Fr. 1.—
Votre signature Fr. 1.50

En cas d'achat d'un PORTI-PLUME, moitié prix

LIBRAIRIE SAINT-PAUL, 38, Pérolles - FRIBOURG

Jeune ménage

cherche bonne place
L'homme est écuyer, chauffeur, jardinier; la femme nurse, cuisinière, femme de chambre.
Ecrire sous chiffres P 14826 F, à Publicitas, Fribourg.

Dépositaires

sont demandés partout par bonne maison, pour articles nouveaux, à renouvellement, écoulement facile et laissant bon bénéfice. — Petit capital nécessaire. 11591
Ecrire à Case postale 26, Lausanne, 9.

A VENDRE un char à lait

avec cadre pour les porcs. — Bas prix.
S'adresser: Laiterie Riesemey, Fribourg.

A VENDRE

terrain à bâtir de 1 1/4 poses; arbres fruitiers, eau de source. 3 km. de Fribourg. Prix: Fr. 3000.—
Offres écrites sous P 41102 F, à Publicitas, Fribourg.

Nom de nom! Saperlipopette!
J'ai égaré ma Rasolette!

La bonne lame suisse
RASOLETTE rouge et or 35 Cts.
RASOLETTE superflexible, bleu et argent 45 Cts.
En vente dans tous les bons magasins.
Une surprise dans chaque paquet de 10 lames
RASOLETTE S. A., HANDELSHOF, ZURICH

Le Grand LOTO du **VÉLO CLUB FRIBOURG**
aura lieu le dimanche 15 octobre, à 20 h. 30, au nouveau local **Café Romand, rue de Romont**

Voici quelques lots importants:

- un service à café
- un couvre pied
- une sellette
- un gros lapin
- une oie
- une lampe de table
- et autres lots intéressants

Webber
CIGARES MENZIKEN
Cigares d'une qualité incomparable!

Fourneaux de cuisine à bois, à charbon et à gaz

Avant d'acheter votre fourneau de cuisine, venez voir notre stock et comparer nos prix.
Prix de fabrique — Facilités de paiement

Les fourneaux à gaz « SARINA » sont reconnus comme les plus économiques. Leur fonctionnement est si simple qu'il n'est nullement nécessaire de faire des démonstrations pour apprendre aux ménagères à s'en servir. 27-3

VISITEZ NOTRE STAND A LA FOIRE AUX PROVISIONS Etablissements „Sarina”

Prix spéciaux pendant la Foire aux Provisions. Rue des Arsenaux, Fribourg.

Les fourrures ont baissé
Venez voir nos nouveaux modèles.

En descendant la rue de Romont, venez voir les ravissantes fourrures qui se portent cette saison, au « Renard Argenté ».

De belles fourrures, bien travaillées et coupées avec chic par le patron lui-même, des fourrures qui mettront admirablement en valeur votre élégance naturelle.

Et les prix du « Renard Argenté » sont très, très modérés. Car nos ateliers n'ont à supporter ni gros loyer, ni frais généraux excessifs.

Au Renard Argenté
rue de Romont, 28
Fribourg
M Mawilly fourreur

N'achetez aucun **meuble** sans avoir visité les établissements **Pfister**
 maison la plus avantageuse de Suisse avec choix immense

BALE - ZURICH
BERNE Schanzenstr.

CURE D'AUTOMNE
 par le
Thé du Pèlerin
 dépuratif du sang et
 laxatif agréable.
Le thé du pèlerin
 est recommandé
 contre les affections de
 la peau, clous, démangeaisons, eczémas, éruptions.
 Il aide puissamment à
 la guérison des plaies,
 varices, ulcères. Il supprime constipation, migraine, vertiges.
Le thé du pèlerin
 d'un goût agréable, est un
 laxatif doux, ne provoquant pas de coliques.
 Paquet : Fr. 1.50
 Toutes pharmacies.



POUSSETTES
 d'enfant
 Madame,
 Chez nous, vous trouverez ce que vous désirez : un grand choix des prix bas de nouveaux modèles.
Eichenberger frères
 S. A.
 vis-à-vis des Arcades de la gare
 FRIBOURG

METALLIT
 CASSE D'ACIER
Metallit
 la casserole pour le gaz et l'électricité
 METALLIT, la nouvelle casserole incassable, comble vos vœux. L'intérieur émaillé résiste à la chaleur, aux acides et se nettoie sans aucune peine. Pour les réchauds électriques modèles spéciaux. Les casseroles d'acier METALLIT marque „La Cruche“ sont fabriquées par les Usines Métallurgiques de Zoug

Pommes de table
 de première qualité.
 Fruits séchés - Noix.
Miel d'abeilles suisse
 J. Gräni, marchand de fruits, Wauwil (canton de Lucerne). Tél. 13.

Nous recommandons pour la plantation d'automne :
Fraises, repiquées, plantes robustes, des sortes éprouvées, hâtives, mi-hâtives et tardives, les 100 pièces 10 fr., les 25 p. 3 francs.
Framboises, gros fruits Hohlbergs Ruhm, les 10 pièces, 2 fr. Nouveauté Prusse et Lloyd-George, les 10 p. 2 fr. 50, les 100 p. 20 % de rabais.
Mûres, américaines à gros fruits, la p. 1 fr. Excellente rhubarbe à tige rouge, des forts éclats à 40 centimes. Tél. 45.232.
Cultures de fraises, Liebfeld, pr Berne.

A VENDRE
 voiture NASH, mod. 1932, en parfait état. Prix intéressant.
 Faire offres sous chiffres P 14810 F, à Publicitas, Fribourg.

Vous aimez votre famille et lui voulez du bien // Vous pensez aussi à votre avenir et à la sécurité de votre vieillesse.

Demandez donc conseils à : **A MARRO**, agent général de la **FRIBOURG**

Genevoise

Compagnie d'assurances sur la vie
 Fondée en 1872

Vous effectuerez le plus sûr - le meilleur des placements

Fribourg expose et vend les produits de son sol
Foire aux Provisions
 43-2
Fribourg 5 au 16 octobre 1933

Marsens
 Hôtel de la Croix-Blanche
 DIMANCHE, 15 OCTOBRE
RECROTZON
 ORCHESTRE BABY
 INVITATION CORDIALE
 3189
 P. MURITH.

Dimanche, 15 octobre
RECROTZON
 Hôtel de la Gare, Léchelles
 BONNE MUSIQUE DE GUIN
 Vins de 1er choix - Jambon - Cuchaules
 INVITATION CORDIALE
 14814
 L'ami HENRI.



Double tâche

Les charges qui incombent à la femme d'aujourd'hui sont pour elle une perpétuelle préoccupation.

Les soucis du ménage, les devoirs maternels et souvent aussi des obligations professionnelles l'accablent de bonne heure le matin jusqu'à tard le soir. Ce sont surtout les devoirs maternels qui mettent fortement à contribution les forces de la femme.

Pourtant, c'est de la santé de la mère que dépend le bonheur de la famille. Lorsqu'elle est malade, tous en souffrent. Est-elle surmenée, qu'aussitôt disparaît le bien-être au sein du foyer! C'est à ce moment-là qu'on s'aperçoit combien il est important de prévenir la défaillance, en prenant un aliment de soutien comme l'Ovomaltine.

L'Ovomaltine est une association des aliments les plus substantiels : malt, lait, œufs, sous une forme concentrée et légère. Elle passe immédiatement dans le sang et répare sur-le-champ l'usure des forces.

Le matin au petit déjeuner et le soir avant d'aller se coucher, une tasse

OVOMALTINE

veille sur vos forces.

En vente partout en boîtes à frs 2.- et frs 3.60

Dr A. WANDER S. A., BERNE

A vendre

15.000 pieds de foin et regain, 1re qualité à consommer sur place.
 S'adr. à l'Hoirie Sci-boz, Avry-s.-Matran, Courtanay. 41080

Sur l'Alpe

austère ! ...

Il faut un piolet, une corde, Pour gravir tous nos hauts sommets. Point n'est besoin que l'on s'encorde Pour déguster un « DIABLERETS » !!

BOIS de feu

A VENDRE

1. Environ 3000 fagots éclaircie hêtre et sapin, rendus sur wagon ou à port de camion, à Monthovon, visibles à la Preyse au Maidzo, vallée de l'Hongrin. (S'adr. à M. François CASTELLA, à Neirivue).

2. Environ 40 stères quartiers foyards, mêmes conditions et même endroit. 3162

3. Environ 100 stères quartiers sapins secs à la Papeterie, à Bulle.

4. Environ 40 stères quartiers sapins secs aux Albergeux.

Faire offres à M. Pierre DESPOND, à Bulle.

A LOUER

domaine, 25 poses, dans la Broye.

Même adresse, on prendrait en pension un enfant à partir de 2 ans. Bons soins assurés.

Ecrire sous P 41081 F, à Publicitas, Fribourg.

Bandages herniaires

élastiques, dern nouveauté et à ressorts, à très bas prix, chez E. GERMOND, sellerie, Payerne.

A REMETTRE

au plus tôt, pour raison de santé, un magasin d'épicerie, mercerie, débit de vin, bien achalandé, situé sur artère principale du chef-lieu.

S'adresser : 12, boulevard de Pérolles, Fribourg. — Pour traiter, s'adresser à Mme Lajaz, Daillettes. 14825

Petit ménage demande

Appartement

pour date à convenir. S'adresser sous chiffres P 41103 F, à Publicitas, Fribourg.

Salle du Capitole

Dimanche 15 octobre, à 17 h. 1/2

- 1) Conférence par M. Abel VAUCHER : « Comment un petit chevrier devint champion du monde ».
- 2) Exposé et démonstration de culture physique, lutte et jiu-jitsu, par

Armand CHERPILLOD, champion du monde

Parterre : Fr. 1.10. — Prix des places
Balcon : Fr. 1.70. 14811

Dès ce jour, location ouverte au Capitole.

VISITEZ LUNDI

16 octobre 1933
 de 14 à 18 heures

Hôtel Suisse

FRIBOURG

les fourrures garanties

Schmid

Fils, Fourreurs

Neuchâtel

Vendanges au VULLY, le dimanche 15 octobre 1933

Des billets spéciaux seront délivrés de Fribourg à Morat et Sugiez, aux prix de Fr. 2.— et Fr. 2.50 (enfants de 4 à 12 ans, 1/2 taxe) ; ceux pour Sugiez sont valables par bateau ou par chemin de fer. 14828

Direction F. M. A.



Comme c'est plus simple

Au lieu de stériliser les fruits, ce qui donne beaucoup de peine et coûte cher, il suffit de les cuire dans la bassine et de les verser bouillants dans la bouteille « BULACH », préalablement chauffée. Ils se garderont ainsi des années.

Prix des bouteilles complètes :

Litre	1/2	3/4	1	1 1/2	2
Fr.	0.60	0.70	0.80	0.95	1.10

E. WASSMER S. A.

FRIBOURG 47-12

Mise de bois

Le conseil communal de Corminbœuf fera miser, le mardi 17 courant, environ 9 moules de sapin et 26 tas de perches et bois de feu.

Rendez-vous, à 1 heure, près des poudrières.

NOUS EMETTONS

OBLIGATIONS 4 % à 3 & 5 ans fermes

Titres nominatifs ou au porteur contre paiement en espèces et en conversion des obligations remboursables. 12938

WECK, AEBY & Cie,

banquiers, Fribourg

CIRQUE Revue Knie

Une Revue Parade, un programme exotique artist. nouveau, des dressages uniques et nouveaux, ce sont les 3 points qui changent Knie cette fois complètement

Offres pr. chambres meubl. à prox. du cirque av. nombre lit jusqu'au 17 oct. à Ch. Knie, voiture 88, Aigle

Fribourg. Première: Jeudi 19 octobre, 20 h. Location: Arquiche, r. de Lausanne



La durée de vos chaussures dépend dans une large mesure du traitement auquel elles sont soumises. Il ne peut donc vous être indifférent de traiter vos souliers avec une crème quelconque. Employez donc sans hésiter la crème MARGA qui donne non seulement un beau brillant, mais maintient la souplesse du cuir.

SOCIÉTÉ SUISSE DES COMMERÇANTS SECTION DE FRIBOURG

Cours commerciaux et de langues

AUTOMNE - HIVER 1933-1934

Ouverture des cours: Lundi, 30 octobre 1933

JOURS	BRANCHES	JOURS	BRANCHES
Lundi	1) Français inférieur 2) Français moyen 4) Français p. élèves de langue française 5) Allemand inférieur 12) Italien supérieur 6) Allemand moyen 8) Anglais inférieur 22) Dactylographie (30 h.)	Judi	1) Français inférieur 2) Français moyen 5) Allemand inférieur 6) Allemand moyen 12) Italien supérieur 14) Droit commefc. (30 h.) 13) Comptabilité 19) Sténogr. allem. (Stolz & Schrei) entrain. (30 h.)
Mardi	11) Italien inférieur 7) Allemand supérieur 9) Anglais moyen 10) Anglais supérieur 3) Français supérieur p. élèves de langue étrang. 13) Comptabilité 15) Sténographie débutants Aimé-Paris. (30 h.)	Vendredi	11) Italien inférieur 7) Allemand supérieur 9) Anglais moyen 10) Anglais supérieur 3) Français supér. pour élèves de langue étrang. 18) Corresp. comm. franç. (30 h.) 17) Sténographie entrain. supérieur (30 h.) A.-P.
Mercredi	16) Sténographie entrain. inf. Aimé-Paris (30 h.) 8) Anglais inférieur 21) Publicité artistique et commerciale (30 h.) 4) Français p. élèves de langue française 20) Sténographie allem. (Stolz & Schrei) déb. (30 h.)	Samedi	

PRIX DES COURS:

Pour les membres de la Société Suisse des Commerçants: Fr. 6.— pour la première branche, Fr. 4.— pour chaque branche subséquente. Pour les non-membres: Fr. 12.— pour la première branche, Fr. 10.— pour chaque branche supplémentaire. Pour les branches de 30 heures, sauf la dactylographie, les prix ci-dessus subissent une réduction de 50%. Il sera, en outre, perçu une finance de garantie de Fr. 5.— restituée à la fin du cours si celui-ci a été suivi régulièrement. LE PAYEMENT SE FAIT LORS DE L'INSCRIPTION. La commission des cours se réserve d'apporter, éventuellement, des changements à l'horaire ci-dessus. Les cours sont donnés de 20 h à 21 h. 30. Les inscriptions sont reçues chez: M. J. Guggenheim-Schneider, Place de la Gare (La Perfection). Librairie M. Josué Labastrou, Rue de Lausanne. Librairie J.-C. Meyer, Paul Meyer succ., Place de la Cathédrale. Renseignements: Louis Braillard, administrateur des cours, 25, Rue Guillimann (Champs des Cibles). Les dames sont admises aux cours et dans la Société. Les nouveaux membres admis pendant la période d'inscription sont libérés de la finance d'entrée de la Société. CLOTURE DES INSCRIPTIONS: LE 28 OCTOBRE 1933. Ne se présenter aux cours qu'à réception de la convocation, qui désignera le local du cours.

Imprimerie Saint-Paul

CARTES DE LUXE

Assurance-maladie et accidents. Mettez-vous à l'abri des soucis matériels qu'entraîne la maladie, en vous affiliant à la Société suisse de secours mutuels Helvétia (Reconnue par la Confédération - 165,000 membres - 55 sections en Suisse romande - Réserves 6 1/2 millions) 10952 qui vous offre toutes possibilités dans ce domaine La plus vaste institution de ce genre en Suisse. S'adresser aux comités des sections de Bulle (Gd'rue 49); Broc (J. Wicky); Fribourg (R. Fries, 3, Pérolles); Morat (M. Sommer, empl. C. F. F.); Romont (M. Prélaz, maréchal, à Rue).

Docteur PAGE

COTTENS de retour

Ecole de coiffure

Apprentissage rapide et complet du métier. Succès et certificats d'aptitude garantis. Tous mes élèves trouvent des places. — L. Pezet, professeur, rue de Coustance, 24, Genève.

N'oubliez jamais que c'est la

Grande Teinturerie de Morat S. A.

qui, grâce à sa puissante organisation, est le mieux à même de faire dans de bonnes conditions le

Lavage chimique et la Teinture des vêtements

MAGASIN A FRIBOURG

GRAND'RUE, 6

Téléphone 243



Vous manquez bien souvent de temps ou de denrées pour faire votre soupe, et pourtant, votre désir est d'en servir chaque jour à votre famille de bonne et nourrissante. Prenez en toute confiance un Potage Maggi: il y en a de nombreuses sortes, parmi lesquelles vous trouverez certainement ce qui vous convient.

Les Potages Maggi, vous le savez depuis longtemps, ne demandent qu'une courte cuisson, et leur qualité est sans rivale.

POTAGES MAGGI

Signes distinctifs: nom Maggi et étiquettes jaune et rouge.

ABCESSINE

suprime rapidement cloux et anthrax

CORDONNIERS

Attention

Vous pouvez acheter toutes les fournitures pour souliers-crêpe et snow-boots, à bas prix

Commerce de cuirs, rue de Lausanne, 65

Sur désir, démonstration pratique

Se recommande: Aug. LENHART.

elles sont délicieuses

elles sont délicieuses

BINZ "les pastilles à la menthe" **BINZ**

Confiserie Max BINZ, succ. de Vve L. Binz. Stalden, 134, tél. 4.63. 26-6

Baume St-Jacques

de C. Trautmann pharm. Bâle
Prix: Fr. 1.75
Contre les plaies, ulcérations, brûlures, varices et jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, engelures, piqûres, dartres, eczéma, coups de soleil. Dans toutes pharm. 1301-2 Z
Dép. gén.: Pharmacie St-Jacques, Bâle.

Automobile

à vendre à bas prix, conduite intérieure, 9 HP., modèle 1928. Bon fonctionnement assuré. 14784
Garage Balmer, Payerno.

chaque jour,

son bon Lait Gulgoz, grâce à sa composition régulière et à sa digestibilité, le préserve des troubles de croissance.

Gulgoz
lait de la Gruyère en poudre

Entrée de saison

Mode de Raemy

Créations françaises les plus chics

dépôts de premières MAISONS DE PARIS « aux prix les plus bas »

Modernisations de plumes, aigrettes, paradis, plumes de chasse, frisages, lavages, teintures à neuf. Transformation.

36, rue de Lausanne, au 1er étage.

Milder Mäder Tabak
Tabac faucheur doux



Qui fume le tabac

« Faucheur »

fume bon et pas cher.

Vente au détail:

50 gr. 20 ct.

250 gr. 90 ct.

Vente en gros.

G. Eigenmann

& Co

Fribourg.



Le Bouilleur électrique

ZENT

vous procure l'eau chaude bon marché, automatiquement et sans bruit.

ZENT garantit qualité

Tous renseignements par les bureaux des 2780 B

Entreprises Electriques Fribourgeoises

Vente juridique d'immeubles

Lundi 16 octobre 1933, à 13 h. 1/2, à l'auberge communale d'Autigny, l'office vendra les immeubles, art. 903 d'Autigny, comprenant habitation N° 221, cave, grange, écurie et pré de 5994 mètres, dépendant de la masse en faillite d'Emile Renevey, agriculteur, à Autigny. Taxe cadastrale: Fr. 19.058. — Ces immeubles seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur.

14146 Office des faillites de la Sarine.

NOUVEAUTÉ

Raoul Plus, S. J.

« Je serai prêtre »
MAURICE DESFONTAINES

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG
130, place St-Nicolas et avenue de Pérolles, 38

Dimanche, le 15 octobre
Le Mystère de la
PASSION
au Théâtre Livio
à 15 h., Orgue et chant à 14 h. 45 min.
Billets chez M. Vonderweid,
magasin de musique, Fribourg.

On cherche
pour tout de suite, un
apprenti
boulangier
catholique, fort et ro-
buste, de 15 à 18 ans.
S'adresser sous chiffres
P 92-53 F, à Publicitas,
Fribourg.

ON CHERCHE

Bonne à tout faire
ayant déjà servi et con-
naissant un peu la cui-
sine. 14835
S'adresser à Mme Phi-
lippe Blanchard, maison
de Justice, à Tavel, près
Fribourg.

**NOUS EMETTONS
TOUJOURS DES
OBLIGATIONS
4 %
AU PORTEUR
A 3, 4 OU 5 ANS**

**BANQUE POPULAIRE SUISSE
SIEGE DE FRIBOURG**

**Mise de bétail
au Crêt**

Le dix-sept octobre 1933, à 10 heures, devant
la ferme de M. Currat François, au Sapley, au
Crêt, les frères Geinoz, audit lieu, vendront en
mises, pour cause de décès et de cessation de
bail, tout leur bétail, comprenant :

10 vaches portantes ou fraîches vélées, 2 tau-
res portantes, dont une toute prête, 4 génisses
de 2 ans, 2 bœufs d'attelage ou pour la bou-
cherie, 2 taurillons, 4 veaux de l'année, un porc
à l'engrais et une truie prête à nicher.
Bétail pie-rouge, de choix et de bonne race
laitière. 14689
Payement au comptant.
Geinoz, frères.

A LOUER
à personnes tranquilles,
joli rez-de-ch. dans villa
hors ville, plein soleil,
jardin, 2 ch., cuisine, eau,
gaz, élect., chauff. cent.
Ecrire case postale 7
Bourg, Fribourg. 14797

A vendre
à Fribourg, rue de
Lausanne, maison
composant : un
magasin et 4 loge-
ments. - Prix de
vente : Fr. 65,000.-
Rapport 7 %.
S'adresser à Pu-
blicitas, Fribourg,
sous chiffres
P 14349 F.

PÉPINIÈRES
BOCCARD FRÈRES
PETIT-SACONNEX GENÈVE
Arbres fruitiers et d'ornement
Conifères, rosiers, plantes grimpantes et vivaces
PARCS, TENNIS, JARDINS, ELAGAGES
Engrais et spécialités horticoles C.P.H.R.
Téléphone 21.515 Catalogue franco

**A louer bel
Appartement
aux Daillettes
124**
4 chambres, mansarde,
tout confort, grand jar-
din ombragé. Pour tout
de suite ou date à con-
venir. 14808
S'adresser au rez-de-
chaussée.

BERNE
AU RESTAURANT DU CASINO
BLUE JAZZ LADIES
THÉ CONCERT : LUNDI, MERCREDI, VENDREDI.

MAZOUT
DE QUALITÉ GARANTIE
DEMANDEZ CONDITIONS au 179-7
GARAGE des CHARMETTES S. A., FRIBOURG
TÉLÉPHONES 1500 et 1501

Une solution !

De nombreux parents sont à nouveau
en face d'un problème : où trouver pour leurs
fils le pardessus idéal à tous points de vue ?

La solution, ils la trouveront aisément
en jetant un coup d'œil
sur l'immense assortiment de

**pardessus d'enfants
qui sont arrivés pour l'**

Ouverture de la Saison

Ma spécialisation dans la confection
pour jeunes gens et enfants me permet
de vous offrir :

Le pardessus de qualité
de très bonne finition
résistant à l'usage
et avantageux comme
prix.

N.-B. : Les grands remplis de nos vêtements d'en-
fants vous permettront de les allonger.

Mes prix pour l'âge de 3 ans : Fr. 10.-, 14.-, 18.-, 20.-, et jusqu'à 40.-.
Augmentation progressive environ 1 fr. par taille

PIERRE CLÉMENT
18, rue de Lausanne FRIBOURG

**Une seule cuillerée
de PER
dans un seau d'eau
très chaude**

vous donne une dizaine de
litres d'une solution avec
laquelle vous rapprocherez
tout très facilement. L'effica-
cité de PER est toujours à
l'échelle du nettoyage à faire,
de sorte qu'aucune crasse,
aucune saleté ne lui résiste.
PER est une garantie de
santé et de propreté dans
votre intérieur; il rendra à
chaque objet la fraîcheur
du neuf et vous facilitera
grandement le lavage de
la vaisselle ainsi que tous
les autres travaux de nettoy-
age. C'est un produit incom-
parable.

FR 367a

PER pour relaver
Henkel & C^{ie}. S.A., Bâle

Dimanche et lundi, 15 et 16 octobre
BÉNICHON
à Bœsingen
Diners et soupers de bénichon
Téléphone N° 5, Laupen
Invitation cordiale. 14802
FASEL-BLANCHARD.

Imprimerie St-Paul, Fribourg
GRAND ATELIER DE RELIURE

Découverte sensationnelle
**Accumulateurs
p. lampes de poche**
(Batteries)
durée 800 h.
Prix Fr. 2.90.
Conv. a u s s i
p. bicyclettes
et p. chaque
lampe de po-
che, ampoule
électr., assortie, 50 ct.
**MAAG, ENGROS,
Gossau (St-Gall).**

RECROTZON
Dimanche, 15 octobre
à l'auberge de Cornillens
Invitation cordiale. 14818
L'AUBERGISTE.

**Chaussures de sport
pour hommes :**
ferrés ou non ferrés
avec ou sans bouts
depuis Fr. 16.-
art. de choix, ferrage glacier,
seulement Fr. 19.-
Chaussures Vonlanthen
Place du Tilleul, FRIBOURG

MISE DE CHEDAIL
Lundi, 16 octobre, dès 10 heures du matin,
le soussigné vendra devant son domicile, à
TORNY-LE-GRAND : 3 lits complets, 2 garde-
robes, un char à pont à un cheval, 1 traîneau,
une caisse à purin, 1 buttoir, 1 hache-paille,
1 coupe-paille, 1 charrette, un collier pour che-
val, couvertures, une grande bâche, guides,
licols, 1 romaine, 1 tine, outils aratoires et de
bûcheron et une quantité d'objets trop longs à
détailler. 14767
Payement comptant.
L'exposant : Max. BUGNON.

Nous recevons des dépôts sur
Obligations à 4 % fixes de 3 ans et plus.
Comptes de dépôts, à 3 1/4 % - 3 1/2 %

Ouverture de Crédits, Escomptes d'Effets

Banque Coopérative Suisse
Siège de Fribourg
Place de la Gare
Capital et réserves : Fr. 22 millions